

Procès Verbaux
Rapports



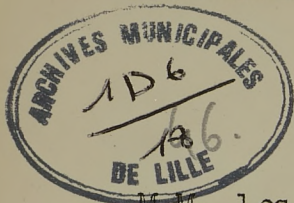
106 / 201

Commission de Surveillance de l'Office Municipal
d'Orientation Professionnelle

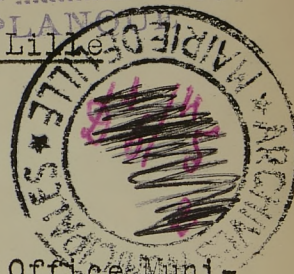
mandat Saint-Venant 1936 / 1940

Commission de Surveillance

de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille



Procès verbal de la réunion du
5 Janvier 1937



M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 5 Janvier 1937 à 10 H 15 sous la présidence de M. MASSON, Député du Nord, adjoint au Maire de Lille, délégué à l'Enseignement Technique.

Etaient présents : M.M. Masson, Biarez, Camus, Chlique, Degouy, Druesnes, Vandenhende.

Excusés : M.M. Caron, Cocard, Dr Ducamp, Dumoulin, Mlle Fauché, M.M. Gervois, Guilloton, Huret, Professeur Leclercq, le Directeur de l'Office Départemental de Placement.

En ouvrant la séance, M. Masson présente ses meilleurs vœux aux membres de la Commission et souhaite la bienvenue la plus cordiale à M. Chlique, Inspecteur primaire, nouveau membre.

Le procès-verbal du 13 Février 1936 est adopté sans observations.

Le président donne la parole au directeur de l'Office pour la lecture du rapport moral de l'année 1936.

Sur proposition de M. Masson, la Commission a) enregistre avec satisfaction les résultats de l'Orientation pendant l'année écoulée; b) souligne l'importance des constatations relatives aux déficiences sensorielles des enfants des écoles de la Ville; c) souhaite une amélioration du marché du travail permettant un placement plus rationnel des enfants orientés; d) se félicite de l'heureuse influence du Bulletin d'informations de l'Office qui est appelé à rendre des services appréciables; e) donne un avis favorable à l'acquisition du matériel scientifique nécessaire pour parfaire l'armement du laboratoire de psychotechnique; f) renouvelle son avis favorable à la désignation du directeur pour assister à la prochaine semaine provinciale de l'Institut National d'Orientation Professionnelle en raison de l'intérêt qu'elle présente; g) exprime le souhait de voir l'Office éditer une affiche illustrée, tout en soulignant la difficulté d'une composition impeccable; h) approuve la demande de renouvellement de la subvention du Sous Secrétariat de l'Enseignement Technique; i) remercie l'Administration Municipale de l'attribution des nouveaux locaux de l'Office et de leur aménagement; j) fait sienne la conclusion du directeur et approuve le rapport moral dans son intégralité.

La séance est levée à 11 h 30.

Le Chef de la 4ème Direction
VANDENHENDE

Le Directeur de l'Office
Secrétaire de la Commission
R. LALLAU.

L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Enseignement Technique
Louis MASSON

Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation
Professionnelle - Procès-verbal de la réunion du 5 Janvier 1937
Rapport moral du Directeur.

Quatrième Commission - Réunion du 12 Février 1937

Pris acte

Lille, le 12 Février 1937

signé: FAVIERES

VILLE DE LILLE

OFFICE MUNICIPAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE



Année 1936

RAPPORT MORAL du DIRECTEUR



A.- Résultats de l'Orientation.-

Au cours de l'année 1936, l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle a procédé à l'examen de 953 enfants, soit 446 filles et 507 garçons, contre 751 enfants (443 filles et 308 garçons) en 1935.

L'effectif des enfants sortants des écoles primaires étant en 1936 de 1.208 contre 1.100 en 1935, le pourcentage des enfants présentés à l'Office se fixe à 78 % contre 68 % en 1935.

Voici, ci-dessous, les résultats détaillés de l'orientation :

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Nombre d'enfants orientés	507		446	
Contre-indications :	132	26%	108	24%
se décomposant en:				
a) contre-indications d'ordre scolaire	34	25%	48	44%
b) d° d'ordre médical	78	51%	46	41%
c) d° d'ordre économique ..	20	14%	14	15%

Professions désirées par les enfants				
(ce choix porte sur les professions comprises dans les groupes suivants - Nomenclature des professions établie par l'Office central de la Main d'Oeuvre)				
I-II - Pêche, Forêts, Agriculture	7	1,4%		
III - Industries extractives				
IV - Industries de l'alimentation..	1	0.2%	4	0.9%
V - Industries chimiques				
VI - Caoutchouc, papier, carton....			1	0.2%
VII - Industries du livre	72	14.2%	7	1.5%
VIII- Industries textiles	3	0.6%	11	2.4%
IX - Vêtement, travail des étoffes, pailles, plumes, vannerie, sparterie.....	12	2.2%	194	43.1%
			

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
X - Cuir et peaux	6	1.3%	4	0.9%
XI - Industries du Bois	44	8.8%		
XII - Métallurgie et travail des métaux	192	38 %	1	0.2%
XIII - Travail des métaux fins et pierres précieuses				
XIV - Terrassements, constructions en pierres	17	3.3%		
XV - Travail des pierres et terres au feu.....				
XVI - Manutention, manoeuvres			1	0.2%
XVII - Transports	17	3.3%		
XVIII - A) Commerces de l'alimentation	31	6 %	6	1.3%
B) Soins personnels	7	1.4%	21	4 %
XIX - Commerces divers	41	8 %	122	27 %
XX - Professions libérales	9	1.6%	2	0.4%
XXI - Services domestiques			1	0.2%
Divers (y compris : militaires de carrière 8, employés d'administration 17, aviateurs 5, architecte 1, instituteurs 6, métreur 1) (y compris: institutrices 37, professeurs de musique 2, employées d'administration 19, danseuses 5, professeur de dessin 1, monitrices de gymnastique 2, chimiste 1)	45	9 %		
Enfants indécis	3	0.6%	67	14 %
			7	1.5%
Enfants pupilles de la Nation	7		2	
En classant les professions par ordre de préférence personnelle,				
- Nombre d'enfants qui se sont définitivement arrêtés à la profession choisie				
- en premier lieu	479	94 %	403	90.5%
- en deuxième lieu	19	3.7%	26	5.7%
- en troisième lieu	8	1.6%	10	2.4%
- Nombre d'enfants qui n'ont pu fixer leur choix	3	0.6%	7	1.5%
En faisant choix d'une profession, les enfants ont été poussés par des mobiles différents :				
- Ont déclaré s'inspirer de leur goût personnel	336	66 %	297	67 %
- Ont déclaré obéir aux suggestions de leurs parents	152	30 %	96	21 %
- Ont subi d'autres influences (amis, camarades de classe, etc..)	16	4 %	46	12 %

Cette année également, chaque école a reçu un rapport dans lequel se trouvaient consignées toutes les remarques et observations relevées au cours de l'examen d'orientation de ses élèves et ces appréciations ont été communiquées aux parents intéressés par M.Mmes les Directrices et M.M. les Directeurs des écoles.

Les enfants ayant manifesté l'intention de poursuivre leurs études, ont été l'objet d'un examen en vue de la profession à laquelle ils se destinaient lors de leur sortie de l'école.

Contre-indications.

Les contre-indications signalées dans le tableau précédent se divisent en contre-indications formelles se rapportant à des cas où l'enfant n'a aucune chance de réussir dans la profession choisie, soit à cause d'inaptitudes physiques, intellectuelles, morales ou scolaires, soit en raison de la situation actuelle du marché du travail, et en contre-indications relatives n'imposant pas le rejet du désir exprimé par l'enfant mais nécessitant des conseils, des avertissements, des réserves.

En voici la décomposition :

	<u>Garçons</u>		<u>Filles</u>	
	absolue	relative	absolue	relative
Contre-indications				
- d'ordre médical	II	67	2	44
- d'ordre économique	I3	7	8	6
- d'ordre scolaire	2I	I3	I6	32
	45	87	26	82
	I32		I08	

Importantes constatations à la suite des visites d'O.P.

Les visites individuelles d'orientation professionnelle, indépendamment de leur valeur essentielle pour l'orientation de l'enfant, donnent des éléments incontestables pour l'établissement de statistiques qui, quoiqu'on en ait dit beaucoup de mal, sont quelquefois précieuses et nous renseignent éloquemment sur des situations qui, sans elles, resteraient confuses, imprécises.

C'est ainsi que nous avons pu faire les constatations suivantes en procédant à l'examen sensoriel des enfants :

a) Vision :

On a remarqué que les troubles visuels sont une cause évidente de retard dans les études et peuvent conduire à l'arriération.

Parmi les arriérés, on n'a rencontré que 33% des sujets ayant une vue normale, tandis que parmi les enfants des écoles ordinaires, 69 % ne présentaient aucun trouble de la vue.

Toutefois, il est démontré que si la diminution de l'acuité visuelle n'a pas exercé trop longtemps son influence, les symptômes de retard intellectuel disparaissent assez vite.

.....

C'est pourquoi, il nous a paru intéressant - en faisant connaître les anomalies visuelles des élèves lillois et en établissant un pourcentage local - d'attirer votre attention sur une question grosse de conséquences pour l'avenir des enfants.

Les troubles de la vision constituent des contre-indications particulièrement précises pour l'exercice de certaines professions; aussi, tous les élèves présentés à l'Office ont fait l'objet d'un examen spécial à ce sujet.

L'échelle optométrique nous a fait connaître que :
102 garçons, soit 20% et 90 filles, soit 19,5 %
avaient une acuité visuelle diminuée.

Poursuivant nos examens, nous avons recherché les défauts de la vision chromatique, le daltonisme constituant une contre-indication absolue pour l'exercice des métiers et professions exigeant une distinction précise des couleurs.

Le texte d'Holmgreen, pour le dépistage du daltonisme, nous a révélé que :

23 garçons, soit 4,5 % et 7 filles, soit 1,5%
avaient une vision chromatique défectueuse.

b) Audition :

En employant l'acouscope de Keller - que nous nous proposons de remplacer, en 1937, par l'inducteur acoumétrique du Dr Foy, permettant un examen plus précis-, nous avons trouvé que :

28 garçons, soit 5,5% et 22 filles, soit 4,7%
avaient une acuité auditive diminuée.

NOTA : Dans beaucoup des cas, ces déficiences sensorielles étaient ignorées des parents, des instituteurs et des enfants eux-mêmes.

B.- Suite donnée aux conseils d'Orientation.

a) Placement des enfants orientés - Situation actuelle.

Les causes qui, depuis plusieurs années, ont fait obstacle au placement normal de la jeunesse ne se sont pas améliorées cette année.

D'une manière générale, elles n'ont pas faussé les directives d'orientation, mais elles ont eu pour conséquences : a) réduction sensible du nombre des enfants placés; b) accroissement du nombre des enfants continuant leurs études.

b) Ce que sont devenus les enfants une année après l'Orientation.

Une enquête a été faite pour connaître la situation des enfants examinés par l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de

Lille et la suite donnée par les familles aux conseils reçus au moment de la consultation.

Cette enquête qui vient de se terminer, a porté sur 395 fillettes et 450 garçons. Elle a donné les résultats suivants :

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
a) Enfants poursuivant leurs études...	298	66.2 %	244	62,5 %
b) Enfants placés en apprentissage...	78	17.3 %	92	23,4 %
c) Enfants restant à la maison dans l'attente d'une place	60	13.3 %	41	10,4 %
d) Enfants ayant quitté Lille et échappant ainsi au contrôle	14	3.1 %	15	3.7 %
<hr/>				
A.- Les enfants continuant leurs études fréquentent les établissements suivants :				
I.- <u>Enseignement public</u>				
a) Cours supérieurs des écoles primaires élémentaires (ces cours peuvent être considérés comme des sections préparatoires aux écoles primaires supérieures et aux écoles pratiques)	244	82 %	159	65.5 %
b) Ecoles primaires supérieures	11	3.6 %	30	12.4 %
c) Ecoles pratiques	36	12.1 %	31	12.5 %
d) Lycées	1	0.3 %	3	1.2 %
II.- <u>Enseignement privé</u>				
a) Ecoles libres	2	0.7 %	4	1.6 %
b) Ecoles techniques privées	4	1.3 %	16	6.5 %
<hr/>				
B.- Les enfants placés en apprentissage se répartissent dans les professions suivantes :				
I-II.- Pêches, Forêts, Agriculture				
III - Industries extractives				
IV - Industries de l'alimentation.....	9	11.5 %	5	5.4 %
V - Industries chimiques				
VI - Caoutchouc, papier, carton	1	1.3 %	1	1 %
VII - Industries du Livre	8	10. %	4	4.3 %
VIII- Industries textiles	8	10 %	31	33.7 %
IX - Vêtement, travail des étoffes, plumes, paille, vannerie, sparterie, etc	4	5 %	40	43.5 %

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
X.- Cuir et peaux	3	3.6 %	1	1 %
XI.- Industries du Bois	6	7.1 %		
XII.- Métallurgie et travail des métaux	15	20. %	2	2.1%
XIII.- Travail des métaux fins et pierres précieuses				
XIV.- Terrassements, constructions pierres	4	5. %		
XV.- Travail des pierres et terres au feu	1	1.3 %		
XVI.- Manutention, manoeuvres	6	7.1 %		
XVII.- Transports				
XVIII- A) Commerces de l'alimentation..	2	2.6 %	1	1 %
B) Soins personnels	1	1.3 %		
XIX.- Commerces divers	5	6.3 %	5	5.4%
XX.- Professions libérales				
XXI.- Services domestiques			2	2.1%
Divers (porteurs de dépêches I, cour- siers 2, marchand de journaux I, enfant de troupe I)	5	6.3 %		

c) Comparaison avec les avis donnés par l'Office.

Il était intéressant de comparer les résultats de cette enquête avec le désir manifesté par les enfants lors de leur passage à l'Office d'Orientation Professionnelle.

Voici les constatations que cette comparaison a permis de faire :

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
I.- <u>Enfants poursuivant leurs études</u>				
A.- <u>suivant les conseils de l'Office ou à la suite d'un désir nettement exprimé lors de l'examen</u> :	129	43 %	138	56.5 %
a.- Enseignement public :				
écoles pratiques : G=36; F=33				
écoles pr. supér. : G= 9; F=24				
lycées : G= 2; F= 2				
cours supérieurs : G=79; F=65				
b.- Enseignement privé :				
écoles libres : G= 0; F= 4				
écoles tech. priv.: G= 5; F=10				
Ecole militaire ...: G= 1				

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
B.) <u>Enfants qui voulaient travailler et ne trouvant pas de place, continuent leurs études.....</u>	166	56 %	96	39,5 %
a) enseignement public :				
écoles pratiques: G= 0 F= 0				
écoles pr.sup. : G= I;F=5				
lycées : G= 0;F= I				
cours supérieurs: G=164;F=88				
b) Enseignement privé				
écoles libres : G=I ;F= 0				
écoles tech.priv. G= 0;F= 2				
C.) <u>Enfants qui n'ont pas tenu compte des contre-indications d'ordre scolaire et continuent leurs études</u>	0		2	I %
cours supérieurs : G = 0;F = 2				
D.) <u>Enfants indécis, n'ayant pu exprimer un désir professionnel au moment de la visite d'O.P et continuant leurs études.</u>	I		4	2 %
<hr/>				
II.- <u>Enfants placés en apprentissage:</u>				
A.-) <u>Enfants travaillant dans la profession de leur premier choix</u>	19	20 %	30	32,4 %
B.-) <u>Enfants travaillant dans une profession autre que celle de leur premier choix.....</u>	58	72 %	41	43,6 %
soit, suivant contre-indications de l'Office d'O.P:				
d'ordre économique: G= 3;F=3				
d'ordre médical : G=II;F=I				
d'ordre scolaire : G=4;F= 6				
- soit, par opportunisme				
G=40;F=30				
C.-) <u>Enfants ne continuant pas leurs études suivant les conseils de l'Office par suite de contre-indications et travaillant....</u>	0		0	
D.-) <u>Enfants ayant déclaré continuer leurs études et travaillant...</u>	2	3 %	0	

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
III.- <u>Enfants sans place et restant chez eux dans l'attente.</u>				
A.) <u>Enfants ayant choisi des professions pour lesquelles il y a des contre-indications</u>	0		0	
B.) <u>Enfants ayant déclaré continuer les études, n'y ayant pas donné suite et actuellement sans place.....</u>	2	3,5 %	0	
C.) <u>Enfants ayant manifesté l'intention de travailler et n'ayant pas trouvé de place</u>	57	93 %	39	96,5 %
D.) <u>Enfants indécis, n'ayant pu exprimer un désir professionnel au moment de la visite d'O.P. et restant sans place:</u>	2	3,5 %	2	3,5 %

En comparant avec les chiffres de 1935, nous constatons également:

a) que le nombre des enfants poursuivant leurs études passe de 56 % à 66 %, pour les garçons et de 52 % à 62 % pour les filles: c'est la prolongation de la scolarité qui entre en jeu;

ceci est d'ailleurs prouvé par le pourcentage des enfants inscrits dans les cours supérieurs qui passe de 67 % à 82 % pour les garçons, et de 50 % à 65 % pour les filles.

b) en examinant plus particulièrement les professions, que si les enfants ayant choisi les métiers de l'alimentation, du textile, des cuirs et peaux, de la manutention, ont pu se placer avec une facilité toute relative, par contre, il y a un déchet plus ou moins considérable dans le placement des enfants voulant travailler dans les métiers du Livre, du vêtement et du travail des étoffes, du bois, de la métallurgie et même dans les différents commerces.

Cette constatation est identique à celle faite l'année dernière.

c) que des enfants n'ont pu entrer en apprentissage comme ils le souhaitent; une partie a trouvé place dans les écoles, mais le reste, soit 13,3 % de garçons et 10,4 % de filles orientés par l'Office, est livré au pernicieux désœuvrement.

Le pourcentage est inférieur à celui de 1935: garçons: 17,7 % et filles: 15,8 %; mais cette diminution des non-placés est plus apparente que réelle, la prolongation de la scolarité enlevant à une partie de ces enfants la possibilité de rester désœuvrés.

d) que l'opportuniste a une grande place dans le placement des enfants dans une autre profession que celle de leur premier choix. C'est la désorganisation du marché du travail qui en est cause, ainsi d'ailleurs que l'inexorable loi "Il faut travailler coûte que coûte".

e) que les familles ont tenu compte, lors du placement de leurs enfants, des contre-indications scolaires, médicales, économiques signalées par l'Office et cette constatation est particulièrement rassurante sur l'efficacité de l'oeuvre de l'Orientation Professionnelle.

C.- Activité de l'Office

Indépendamment des 19 séances de cinéma, l'Office a été ouvert au public pendant 105 jours de l'année, soit:

- 53 jours, tous les jeudis de 11 h. à midi;
- 5 jours, pour les examens d'O.P. exigés pour l'attribution des bourses d'apprentissage pour les écoles pratiques;
- 47 jours, pour les visites individuelles d'O.P. des enfants des écoles primaires élémentaires de la Ville.

Étaient présents, chaque fois, M. le Docteur DUPRET, médecin de l'Office et le Directeur.

a) Contrats d'apprentissage :

Le service a procédé au visa de 69 contrats d'apprentissage, dont quelques uns pour les enfants ayant été orientés par l'Office.

b) Séances de cinéma d'Orientation Professionnelle :

Des séances cinématographiques pour l'orientation professionnelle ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, salle du cinéma de l'Office, du 9 au 18 mars 1936, à raison de deux séances par jour.

Réservées aux élèves des écoles publiques de Lille appartenant aux classes sortantes, ces séances eurent pour objet: 1° de faire comprendre aux élèves l'intérêt qu'offre l'Orientation Professionnelle; 2° d'appliquer, à titre d'exemple, les principes élémentaires de l'Orientation Professionnelle; 3° de concourir à l'éducation générale en initiant à la technique des professions et des métiers; 4° de présenter aux jeunes auditeurs la plus profitable, la plus complète et la plus attrayante des leçons de choses.

Grâce au cinéma, une seule séance suffit pour projeter les phases des principales professions masculines ou féminines.

Afin de rendre les explications compréhensibles pour tous - la causerie proprement dite ne dure qu'une dizaine de minutes - les écoles ont été convoquées par groupes de façon que chaque séance ne

réunisse pas plus de cent élèves.

Les films suivants furent passés:

- Pour les filles : 1° Tous les métiers féminins; 2° Les doigts de fée (couture et lingerie) 3° Le repassage; 4° L'industrie de la fleur artificielle.
- Pour les garçons: 1° Tous les métiers masculins; 2° La Fabrication d'un livre; 3° Le plombier-installateur. Un film amusant terminait les séances. Tous les films nous sont prêtés par l'Office Cinématographique du Nord.

Assistèrent aux séances: 741 filles et 939 garçons, soit 1.680 enfants.

Ces chiffres marquent une progression sur les années précédentes. Se rendirent, en effet, aux séances:

en 1931	465	enfants
en 1932	792	"
en 1933	1.039	"
en 1934	1.265	"

c) Tracts de l'Office

Pour faire suite au tract "L'Orientation Professionnelle et les accidents de travail", l'Office vient d'éditer et d'envoyer dans toutes les écoles, avec l'autorisation de M. l'Inspecteur primaire, un nouveau tract intitulé: "De l'Ecole à la Profession".

d) Centre d'examens médico-psychiques et d'orientation professionnelle des mineurs délinquants.

L'Administration municipale nous a autorisé à apporter notre collaboration au Centre d'examens médico-psychiques et d'orientation professionnelle des mineurs délinquants.

Cette collaboration a existé effectivement à compter du 19 Mai 1936 et les visites ont lieu à l'Institut de Médecine Légale et de Médecine Sociale, tous les mardis à 15 heures.

A chaque séance, 7 à 8 jeunes prisonniers sont examinés.

e) Bulletin d'informations de l'Office

Nous continuons, chaque fois, la publication des renseignements qui nous sont fournis par le Bureau Universitaire de Statistique et l'Office départemental d'Orientation Professionnelle du Nord, ou que nous avons pu recueillir nous-mêmes.

Il semble que notre modeste Bulletin reçoive le meilleur accueil auprès de ceux qu'il intéresse.

Nous avons même pu constater une des influences heureuses de sa publication : déjà, de jeunes étudiants, de jeunes diplômés sans emploi, commencent à connaître le chemin de l'Office municipal d'Orientation Professionnelle de Lille, viennent nous demander des renseignements sur les concours annoncés et consulter la documentation que nous avons recueillie à leur intention. Des brochures, des journaux spécialisés donnant : conditions, programmes, épreuves des concours précédents, sont ainsi mis à leur disposition.

L'aménagement des nouveaux locaux de l'Office permettra de réserver une sorte de salle de lecture où toute cette documentation sera installée.

f) Matériel de laboratoire de psychotechnique.

Cette année, nous avons procédé à l'acquisition du matériel suivant :

- I inducteur acoumétrique du Dr Foy, pour la mesure du seuil différentiel de l'acuité auditive,
- I cylindre enregistreur pour enregistrement de la courbe de fatigue de l'ergographe de Mosso acheté l'année dernière,
- I optomètre de Beyne, pour la mesure de l'acuité visuelle diurne et de l'acuité visuelle nocturne;
- I chronoscopé.

Pour l'année 1937, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser, par avance, à faire l'acquisition des quelques appareils qu'il nous paraîtra utile de posséder, après étude des nouveaux modèles sortant de fabrication.

g) Semaine provinciale d'Orientation Professionnelle.

Chaque année, l'Institut National d'Orientation Professionnelle organise une semaine d'études pendant laquelle les conseillers d'orientation de province reçoivent un enseignement destiné à parfaire leur formation technique.

Il y a donc chaque année, de précieuses indications à recueillir auprès des éminentes personnalités chargées de ces cours. C'est pourquoi vous aviez donné un avis favorable à la désignation du Directeur pour assister à la prochaine session.

Malheureusement, elle n'a pu avoir de suite, la semaine provinciale 1936 ayant été exclusivement réservée aux directeurs des écoles normales de France.

Nous vous prions donc de vouloir bien renouveler votre avis favorable pour la session 1937.

h) Congrès International de l'Enseignement Technique - Rome - Décembre 1936.

Nous avons apporté le concours de l'Office à cette manifestation,

d'abord, en donnant l'adhésion du service, d'autre part, en établissant un rapport sur l'Orientation Professionnelle et sa continuité : "L'Education physique comme auxiliaire de l'Orientation Professionnelle" rapport qui a été préfacé par M. Planque, Secrétaire Général de la Mairie.

i) Buvard, protège-cahier, affiche, Journal de l'Office.

Ces questions sont à l'étude.

j) Subvention de l'Etat.

Chaque année, l'Office reçoit de la Direction Générale de l'Enseignement Technique une subvention de 1.500 francs.

Une subvention de 2.000 frs avait été demandée pour 1936. Le Sous-Secrétariat d'Etat a accordé 3.000 frs.

Reconnaissant les efforts financiers consentis par l'Administration municipale pour assurer le fonctionnement d'un organisme qui a fait ses preuves et dont l'organisation va servir de type pour la constitution d'offices locaux dans toutes les villes importantes du département du Nord, la Direction Générale de l'Enseignement Technique a également décidé d'allouer, pour 1936, une subvention de 4.000 frs comme part attribuée à l'Office municipal d'Orientation Professionnelle de Lille dans la subvention globale allouée par le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement Technique en vue de l'organisation départementale de l'Orientation Professionnelle dans le Nord.

Organisation départementale de l'Orientation Professionnelle dans le Nord.

Connaissant tout l'intérêt porté par l'Administration municipale aux œuvres de protection de l'enfance et de la jeunesse et en particulier à l'Orientation Professionnelle, M. Chatelet, Recteur de l'Académie de Lille, lui a soumis un projet d'organisation de l'Orientation Professionnelle dans le département du Nord en conjuguant les efforts de l'Office départemental d'O.P. du Nord et de l'Office municipal d'O.P. de Lille. Ce projet correspond à celui déposé par M. Larcher, Inspecteur Général des Services d'O.P. au Ministère de l'Education Nationale, à la suite de sa visite à Lille.

Nous croyons bon de vous en donner connaissance :

ACADEMIE DE LILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Organisation de l'Orientation Professionnelle

dans le département du Nord

Il est indispensable de stimuler ou d'encourager l'activité des organismes municipaux d'Orientation Professionnelle déjà constitués et de faire profiter de leur expérience le département tout entier, ou au moins ses principaux centres :

MOYENS d'ACTION :

L'organisation de l'Orientation Professionnelle dans le département du Nord se fera en conjuguant l'action de l'Office départemental d'O.P. du Nord et celle de l'Office municipal d'O.P. de Lille.

L'Office départemental d'O.P. du Nord se réserve de contribuer à cette tâche en travaillant à recueillir la documentation utile aux offices, en procédant à la mise à l'étude des méthodes, et en s'occupant de la formation au 1er degré des orienteurs locaux. C'est la partie théorique qui lui est dévolue.

L'Office municipal d'O.P. de Lille apporte à cette oeuvre le fruit d'une expérience de quinze années et la preuve de la qualité des méthodes pratiques employées. Il est l'office-type qui doit servir à la constitution des offices municipaux du département. C'est la réalisation pratique qui lui incombe.

Cette action liée, indispensable pour la réussite de notre expérience, est facilitée par le fait que la même personne est chargée de la direction des deux organismes.

L'Office départemental d'O.P. du Nord et l'Office municipal d'O.P. de Lille conservent, bien entendu, leur fonctionnement propre, touchent l'un et l'autre des subventions de l'Etat et de la Taxe d'apprentissage.

En raison de l'oeuvre entreprise de concert, il sera demandé au Conseil Général une participation financière qui représentera approximativement les frais de déplacements du directeur chargé de documenter et de guider les institutions qui se créeront dans les principaux centres.

METHODE DE TRAVAIL :

L'Office départemental d'O.P. du Nord et l'Office municipal d'O.P. de Lille sont placés sous le contrôle du Comité départemental de l'Enseignement Technique, par l'intermédiaire de la Commission permanente, conformément à l'article 4 du décret du 26 Septembre 1922.

Pour faciliter la mission de celle-ci, il sera constitué, en vertu de l'article 5 du décret du 10 Février 1921, une Commission spéciale d'études d'O.P. dans laquelle seront appelées des personnes étrangères à cette assemblée, en raison de leur compétence spéciale. Y seront notamment appelés les membres de la Commission consultative des bourses d'apprentissage dans les écoles pratiques prévue par l'arrêté préfectoral du 25 Mai 1936 en exécution de la circulaire ministérielle du 5 Mai 1936.

Cette Commission examinera, en premier lieu, le voeu émis par la Commission consultative tendant à la création, dans chaque ville du département où existe une école pratique, d'une sous-commission laquelle deviendra une section locale d'office d'O.P. La liaison sera ensuite établie avec la Commission locale professionnelle.

L'existence d'une sous-commission dans les villes de Dunkerque, Hazebrouck, Tourcoing, Roubaix, Valenciennes, Saint-Amand-les-Eaux, Denain, Fourmies, Douai, Cambrai, Haubourdin et Maubeuge, constituera le noyau des offices locaux d'O.P.

Le directeur de l'Office départemental d'O.P. du Nord et de l'Office municipal d'O.P. de Lille se déplacera dans chacune de ces villes pour compléter la documentation écrite déjà envoyée et pour donner à la Commission locale professionnelle toute l'aide nécessaire.

Il ne s'en tiendra pas seulement aux villes importantes, mais s'adressera également à toutes les communes qui par la création d'offices municipaux, ou même, pour les communes de moindre importance encore, qui par la création d'offices intercommunaux, veulent mettre le problème de l'avenir des jeunes gens à la première place de leurs préoccupations.

k) Aménagement des nouveaux locaux de l'Office.

En raison de l'important développement pris par l'Office municipal d'Orientation Professionnelle de Lille en contact très étroit avec l'Office départemental d'Orientation Professionnelle du Nord, l'Administration Municipale a décidé de lui attribuer des locaux plus vastes en rapport avec son action toujours plus grande.

Ainsi, la salle de cinéma de l'Office va être aménagée : une partie va devenir la salle de psychotechnique et de visites, tandis que l'autre partie, dont elle sera séparée par une cloison, sera la salle de cinéma proprement dite. Cette salle de cinéma va être pourvue de 180 fauteuils au lieu des chaises primitivement utilisées.

Indépendamment des séances de cinéma d'O.P. cette salle servira de salle d'attente pour les enfants lors des visites individuelles et de salle de lecture pour les personnes en quête de documentation sur les métiers et professions.

Tous les services de l'Office seront donc centralisés dans les nouveaux locaux.

A ce sujet, l'Administration Municipale a encore consenti un sacrifice financier d'une certaine importance - le devis estimatif s'élève en effet à 28.000 francs - dont le Ministère de l'Education Nationale (Direction Générale de l'Enseignement Technique) a tenu compte en augmentant la subvention d'une manière particulièrement sensible.

CONCLUSION :

Les résultats de l'action de l'Office municipal d'Orientation Professionnelle de Lille sont très encourageants. Si nous pouvons mener à bien notre tâche, c'est grâce, il faut le reconnaître, d'abord, à l'Administration municipale qui accorde, sans réserves, son appui moral et les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Office, à la Direction Générale de l'Enseignement technique qui subventionne notre oeuvre, et ensuite à la précieuse collaboration qui nous est donnée, sans mar chander, par les membres de l'Enseignement, des services médicaux, des organismes de statistiques et de régularisation du marché du travail.

Lille le 5 Janvier 1937.

Le Directeur,
R. LALLAU.



Commission de Surveillance
de l'Office Municipal
d'Orientation
Professionnelle de Lille .

Quatrième Direction

Troisième Bureau

Réunion du 6 Janvier 1938

- a) procès-verbal
- b) rapport moral du directeur

Rapport à l'Administration Municipale

Nous soumettons à votre examen :

a) le Procès-verbal de la Réunion du 6-I-1938 de la
Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orienta-
tion Professionnelle;

b) le rapport moral du Directeur.

s) VANDENHENDE.

Commission de l'Instruction Publique
des Beaux Arts et des Sports

Réunion du II Mars 1938.

Avis.

Pris acte,

A. FAVIERES

COMMISSION de SURVEILLANCE

de l'OFFICE MUNICIPAL d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE de LILLE

PROCES-VERBAL

de la réunion du Jeudi 6 Janvier 1938

M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Jeudi 6 Janvier 1938 à 17 heures 30, sous la présidence de M. Louis MASSON, Député du Nord, Adjoint au Maire de Lille, délégué à l'Enseignement Technique.

Etaient présents : M.M. MASSON, BIAREZ, COCARD, DEGOUY,
VANDENHENDE, WIART.

Assistaient également à cette réunion : M.M. LARCHER, Inspecteur Général des Services d'Orientation Professionnelle au Ministère de l'Education Nationale et PLANQUE, Secrétaire Général de la Mairie.

Excusés : M.M. CAMUS, CHLIQUE, Professeur LECLERCQ, CARON,
DEVERNAY, DUMOULIN, DRUESNES.
Mlle FAUCHE.
M.M. GERVOIS, GUILLOTON, HURET, Dr PARMENTIER.

Après avoir exprimé ses souhaits de bienvenue à M. l'Inspecteur Général LARCHER et ses vœux de bonne année à tous les membres de la Commission, Monsieur MASSON donne la parole au secrétaire pour lecture du procès-verbal de la réunion du 5 Janvier 1937 qui est adopté sans observations.

Ensuite lecture est donnée du rapport moral du directeur de l'Office pour l'année 1937.

M. l'Inspecteur Général LARCHER dit qu'il a écouté avec un grand intérêt la lecture de ce rapport qui exprime très exactement le fruit d'un travail considérable au cours de l'année écoulée. Il souligne tout particulièrement ce qui a été fait par l'Office pour l'Orientation professionnelle des jeunes délinquants et les enseignements qu'on peut tirer de ce travail objectif.

Parlant ensuite de la continuité de l'orientation professionnelle, il s'inquiète de ce que deviennent les enfants après la consultation à l'Office, et estime nécessaire de savoir si les jeunes gens et les jeunes filles qui vont, soit poursuivre des études, soit entreprendre l'apprentissage d'un métier, se comportent dans le sens de leurs aptitudes. C'est là, dit-il, une grosse question qui doit retenir l'attention et il souhaite vivement que la Commission étudie ce problème et les moyens matériels à employer pour arriver à une solution pratique.

Après interventions de M.M. PLANQUE, MASSON, WIART, la Commission se range à cet avis.

M. Biarez fait connaître la situation dans les cours du Bâtiment et cherche une explication aux courants qui attirent ou éloignent les jeunes gens des différentes spécialités de ce groupe de métiers. A l'appui, il donne des chiffres.

M. l'Inspecteur Général LARCHER pense qu'il serait intéressant, même indispensable de connaître les besoins en apprentissage pour chaque profession exercée dans la région.

M. Planque déplore qu'on n'ait pas d'indications sur l'état du marché du travail et, d'accord avec M. l'Inspecteur Général Larcher, estime que s'impose l'étude d'un grand problème : la connaissance aussi exacte que possible du domaine économique et social.

Cet échange de vues terminé, le rapport moral est adopté dans son intégralité.

La séance est levée à 19 Heures.

Le Directeur de l'Office
Secrétaire de la Commission

R. LALLAU

Le Chef de la 4e Direction

VANDENGENDE

L'Adjoint au Maire
Délégué à l'Enseignement Technique
Président de la Commission

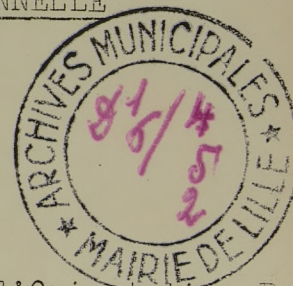
Louis MASSON,

VILLE DE LILLE

OFFICE MUNICIPAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Année 1937

RAPPORT MORAL DU DIRECTEUR



A.- Résultats de l'Orientation

Au cours de l'année 1937, l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle a procédé à l'examen de 791 enfants, soit 334 filles et 457 garçons, contre 953 enfants (446 filles et 507 garçons) en 1936.

L'effectif des enfants sortants des écoles primaires étant en 1937 de 1.008 contre 1.208 en 1936, le pourcentage des enfants présentés à l'Office se fixe à 78,5 % contre 78 % en 1936.

Voici, ci-dessous, les résultats détaillés de l'Orientation :

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Nombre d'enfants orientés	457		334	
Contre indications	146	31 %	94	28 %
se décomposant en :				
a) c/I d'ordre scolaire	41	28	17	18
b) c/I d'ordre médical	77	52	58	61
c) c/I d'ordre économique	7	5	11	12
d) c/I d'ordre caractériel	18	13	8	9
e) c/I d'ordre mental	3	2		
<hr/>				
<u>Professions désirées par les enfants</u> (ce choix porte sur les professions comprises dans les groupes suivants. Nomenclature établie par l'Office Centrale de la Main d'Oeuvre)				
I/II Pêche Forêts, Agriculture	2	0,50 %	1	0.25 %
III. Industries extractives				
IV. Industries de l'Alimentation	1	0.2	1	0.25
V. Industries chimiques				
VI Caoutchouc papier carton	1	0.2	2	0.55
VII Industries du Livre	41	11.	5	1.5
VIII. Industries textiles	8	2	14	4.5
IX. Vêtement, travail des étoffes : pailles, plumes, vannerie, sparterie	10	3	152	45
X. Cuirs et peaux	3	0.9		
XI. Industries du Bois	46	12.		

XII. Métallurgie, travail métaux	195	:	53 %	:	I	:	0.25 %
XIII. Travail des métaux fins et pierres précieuses		:		:		:	
XIV. Terrassements, constructions en pierre	10	:	3	:		:	
XV. Travail des pierres et terres au feu	I	:	0,2	:		:	
XVI. Manutention, manoeuvres		:		:		:	
XVII. Transports	13	:	3.5	:		:	
XVIII.A) Commerce alimentation	26	:	7.1	:	I	:	0.25
B) Soins personnels	5	:	1.5	:	I4	:	4.5
XIX. Commerces divers	38	:	10	:	100	:	30
XX. Professions libérales	5	:	1.5	:	I	:	
XXI. Services domestiques		:		:		:	
XXII. Emplois administratifs et divers	34	:	10.	:	36	:	10
Enfants indécis	8	:	1.7	:	6	:	2

Voici le détail des professions choisies par les enfants :

Groupes :				
I.II	:Horticulteur	I	: Fleuriste	I
	:Architecte paysagiste	I		
III				
IV	:Confiseur	I	: Emballeuse en confiserie	I
V				
VI	:Ouvrier en cartonnage	I	: Ouvrière en cartonnage	2
VII	:Imprimeurs typographes	20	: Vérificatrice de films	I
	:Graveurs lithographes	6		
	:Compositeurs typographes	17		
	:Imprimeurs lithographes	4		
	:Photograpeurs	3		
	:Papetier	I	: Papetières	3
	:Relieur	I	: Relieuse	I
VIII	:Fileurs	4	: Fileuses	7
	:Tisserands	2	: Tisserandes	2
	:Rattacheur	I	: Assembleuses	I
	:Varouleur	I	: Bambrocheuses	2
			: Dévideuses	2
IX	:Coupeurs en confection	5	: Coupeuses en confection	2
	:Fourreurs	2	: Fourreuse	I
	:Tailleur	I	: Couturières	99
	:Garnisseurs en sièges	2	: Tapissière	I
			: Lingère	I
			: Brodeuse	I
			Corsetière	I

IX.	:	:	Confectionneuses	20
:	:	:	Giletières	3
:	:	:	Pressuse	I
:	:	:	Bonnetières	3
:	:	:	Modistes	I6
:	:	:	Repasseuses	2
:	:	:	Tricoteuse	I
X	:	2		
	:	I		
XII	:	I24	Ferblantière	I
	:	3		
	:	8		
	:	I		
	:	23		
	:	2		
	:	I		
	:	22		
	:	7		
	:	I		
	:	2		
	:	I		
	:	I		
XI	:	3		
	:	9		
	:	34		
XIII	:			
XIV	:	I		
	:	I		
	:	2		
	:	5		
	:	I		
XV	:	I		
XVI	:			
XVII	:	4		
	:	4		
	:	2		
	:	I		
	:	I		
XVIII A.	:	I		
	:	2		
	:	2	Cuisinière	I
	:	I		
	:	2		
	:	IO		
	:	7		

Groupes :	Garçons	:	Filles	
XVIII-B	: Coiffeurs	5	: Coiffeuses	7
	:		: Infirmières	6
	:		: Jardinière d'enfants ..	I
XIX	: Employés de bureau	27	: Employées de bureau ...	24
	: Sténo-dactylographes ...	2	: Sténo-dactylographes ..	42
	: Comptables	4	: Comptables	4
	:		: Vendeuses	30
	: Garçons de magasin	2	:	
	: Garçons de bureau	2	:	
	: Coursier	I	:	
XX	: Dessinateurs	4	: Dessinatrice	I
	: Garçon de laboratoire ..	I	:	
XXI	:		:	
XXII	: Employés d'administration II	:	: Employées d'admin.....	I4
	: Instituteurs	9	: Institutrices	20
	: Chimistes	2	: Danseuse	I
	: Militaires de carrière .	7	:	
	: Speaker	I	:	
	: Architecte	I	:	
	: Dessinateur géographe ..	I	:	
	: Musicien	I	:	

Parmi les enfants orientés, il y avait : 5 garçons et 2 filles pupilles de la Nation.

En classant les professions par ordre de préférence personnelle :

Nombre d'enfants qui se sont définitivement arrêtés à la profession choisie en :	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
- premier lieu	379	83 %	276	82 %
- deuxième lieu	47	10 %	38	12 %
- troisième lieu	23	5 %	14	4 %
Nombre d'enfants qui n'ont pu fixer leur choix	8	1.7%	6	2 %

En faisant choix d'une profession, les enfants ont été poussés par des mobiles différents :

- Ont déclaré s'inspirer de leur goût personnel	313	68.5%	247	74 %
- Ont déclaré obéir aux sugges- tions de leurs parents	97	21 %	72	21.5 %
- Ont subi d'autres influences (amis, camarades de classes, etc)	39	8.8%	9	2.5 %
- Indécis	8	1.7%	6	2 %

Cette année également, chaque école a reçu un rapport dans lequel se trouvaient consignées toutes les remarques et observations relevées au cours de l'examen d'orientation de ses élèves et ces appréciations ont été communiquées aux parents intéressés par MMmes les Directrices et M.M. les Directeurs des écoles.

Les enfants ayant manifesté l'intention de poursuivre leurs études ont été l'objet d'un examen en vue de la profession à laquelle ils se destinaient lors de leur sortie de l'école.

Enfants ayant manifesté le désir de poursuivre des études :

<u>Garçons</u> : 87, soit 19 %	:	<u>Filles</u> : 66, soit 20 %
c'est-à-dire :	:	c'est-à-dire :
Ecole pratique 57	:	Ecole pratique 18
Ecole primaire supérieure .. 22	:	Ecole primaire supérieure .. 45
Lycée 1	:	Lycée 1
Ecoles techniques privées .. 2	:	Ecoles techniques privées .. 2
Ecoles spéciales 5	:	

44 enfants, candidats aux bourses d'apprentissage pour l'Ecole Baggio, ont subi à l'Office l'examen médical et d'orientation professionnelle réclamé par la circulaire ministérielle du 5 Mai 1936.

Contre-indications

Les contre-indications signalées précédemment se divisent en contre-indications formelles se rapportant à des cas où l'enfant n'a aucune chance de réussir dans la profession choisie, soit à cause d'inaptitudes physiques, intellectuelles, morales ou scolaires, soit en raison de la situation actuelle du marché du travail, et en contre-indications relatives n'imposant pas le rejet du désir exprimé par l'enfant mais nécessitant des conseils, des avertissements, des réserves.

En voici la décomposition :

<u>Contre-indications</u>	<u>Garçons</u>		<u>Filles</u>	
	absolue	relative	absolue	relative
- d'ordre médical	9	68	2	56
- d'ordre économique		7		11
- d'ordre scolaire	11	30	1	16
- d'ordre caractériel	3	15		8
- d'ordre mental	1	2		
	<u>24</u>	<u>122</u>	<u>3</u>	<u>91</u>
	146		94	

Constatations faites à l'occasion des visites individuelles d'orientation professionnelle.

Les constatations faites l'année dernière ont été renouvelées et multipliées, la recherche des inaptitudes ayant été facilitée par l'achat de nouveaux appareils de laboratoire.

Examen sensoriel : C'est ainsi que l'examen sensoriel fait apparaître que :

110 garçons (soit 25 %) et 98 filles (soit 26.3 %) ont une acuité visuelle diminuée;

34 garçons (soit 7 %) et 27 filles (soit 8.5 %) ont une acuité auditive diminuée;

23 garçons (soit 5 %) et 1 fille (soit 0.3 %) ont une vision chromatique défectueuse.

Examen physiologique : L'examen physiologique opéré par M. le Docteur Dupret, Médecin de l'Office, nous signale les cas suivants :

	: Garçons	: Filles
- Hyperhydrose palmaire ou sudation pathologique des mains	77	68
- Prédilection à la T.P.	I	
- Faiblesse des voies respiratoires	2	
- Impotence des membres inférieurs	I	
- Atrophie membre supérieur	I	
- Coxalgie	I	I
- Scoliose	2	4
- Rachitisme		I
- Luxation congénitale hanche droite		I
- Rétraction médus droit	I	
- Tendances aux hernies	2	
- Insuffisance glandulaire	I	I
- Développement physiologique insuffisant	4	
- Musculature faible	2	
- Troubles cardiaques sans lésion	I	3
- Rhumatismes	I	
- Troubles de la parole	3	I
- Prédilection à l'anémie	I	2

Au point de vue intellectuel, nous avons pu constater que 7 garçons n'avaient qu'un développement intellectuel insuffisant.

B.- Activité de l'Office

Indépendamment des 15 séances de cinéma, l'Office a été ouvert au public pendant 103 jours de l'année, soit :

- 52 jours, tous les jeudis de II h. à midi,
- 7 jours pour les examens d'orientation professionnelle exigée pour l'attribution des bourses d'apprentissage pour les écoles pratiques,
- 44 jours, pour les visites individuelles d'O.P. des enfants des écoles primaires élémentaires de la Ville.

Etaients présents chaque fois, M. le Docteur Dupret, Médecin de l'Office, et le Directeur.

Il faut ajouter, qu'en plus de ces jours officiels, les familles viennent constamment, pendant les heures d'ouverture des services de la Mairie, chercher des indications auprès du Directeur qui se met, est-il besoin de l'ajouter, entièrement à leur disposition.

a) Contrats d'apprentissage :

Le Service a procédé au visa de 74 contrats d'apprentissage dont quelques-uns pour des enfants ayant été orientés par l'Office.

b) Séances de cinéma d'orientation professionnelle :

Des séances cinématographiques pour l'orientation professionnelle ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, Salle du Cinéma de l'Office, du II au 27 Janvier 1937, à raison de deux séances par jour.

Réservées aux élèves des écoles publiques de Lille appartenant aux classes sortantes, ces séances eurent pour objet : 1°- de faire comprendre aux élèves l'intérêt qu'offre l'Orientation Professionnelle; 2°- d'appliquer, à titre d'exemple, les principes élémentaires de l'Orientation Professionnelle; 3°- de concourir à l'éducation générale en initiant à la technique des professions et des métiers; 4°- de présenter aux jeunes auditeurs la plus profitable, la plus complète et la plus attrayante des leçons de choses.

Grâce au cinéma, une seule séance suffit pour projeter les phases des principales professions masculines ou féminines.

Afin de rendre les explications compréhensibles pour tous - la causerie proprement dite ne dure qu'une dizaine de minutes - les écoles ont été convoquées par groupes de façon que chaque séance ne réunisse pas plus de cent élèves.

Les films suivants furent passés :

pour les garçons : 1°- La Machine Humaine; 2°- Tous les métiers masculins (film d'ensemble); 3°- Le Tourneur sur métaux; 4°- Le Charronnage.

pour les filles : 1°- La Machine Humaine; 2°- Tous les métiers féminins (film d'ensemble); 3°- La Broderie; 4°- Le Repassage.

Un film amusant terminait chaque séance. Tous les films nous sont prêtés par l'Office du Cinéma Educateur du Nord.

Assistèrent aux séances : 461 filles et 791 garçons, soit : 1.252 enfants.

c) L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DELINQUANTS

Examinant une proposition de M. le Professeur LECLERCQ, la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille a pensé qu'il serait souhaitable que l'Office puisse collaborer à l'Orientation Professionnelle des jeunes délinquants. Dans un assez grand nombre de cas, il s'agit d'enfants malheureux et c'est une bonne action que d'essayer de leur donner les moyens de se réhabiliter devant l'opinion publique et pour leur propre satisfaction.

Après avoir insisté sur la nécessité de réadapter ces enfants et de les récupérer pour la société, elle a exprimé le vœu qu'une collaboration étroite s'établisse entre l'Office de Lille et le Centre d'examens médico-psychiques et d'orientation professionnelle des mineurs délinquants.

L'Administration Municipale, adoptant ce vœu, nous a autorisé à prêter notre concours au Centre qui fonctionne à l'Institut de Médecine Légale et de Médecine Sociale, tous les mardis à 15 heures.

Résultats

Depuis le 19 Mai 1936, il a été procédé à l'examen de 166 enfants, soit 138 garçons et 28 filles.

Ces jeunes délinquants, en instance de comparution devant le Tribunal pour enfants, proviennent : 82, soit 79 garçons et 3 filles, de la prison de Loos, 47, soit 27 garçons et 20 filles, de la Maison familiale de Marcq (garçons) et de la Maison du Bon Pasteur (filles) et 37, soit 32 garçons et 5 filles, sont prévenus libres.

Niveau des connaissances scolaires

16 enfants étaient en possession du Certificat d'études primaires, soit 14 garçons (10%) et 2 filles (7%).

Examen médical

L'examen médical, effectué par M. le Professeur MULLIER, sous-directeur de l'Institut de Médecine Légale, a permis, au point de vue orientation professionnelle, de signaler les sujets devant éviter les métiers exigeant : une grande force, le port de lourds fardeaux, le séjour dans un air confiné, le séjour dans les poussières, fumées, gaz, le séjour dans l'humidité, aux intempéries, une position assise prolongée, une station debout prolongée, de longues marches, le travail sur les toits, les fréquentes montées d'échelles, etc...

Cet examen a fait notamment apparaître : 1 cas de débilité motrice et 2 cas de faiblesse physique prononcée.

Examen mental

L'examen psychiatrique qui incombe à M. le Docteur VULLIEN, médecin-chef à la Clinique d'Esquermes, a pour but de signaler, au point de vue orientation professionnelle, les enfants qui doivent éviter les métiers exigeant : le travail en équipe, le travail

calme, le travail actif, le maniement d'instruments dangereux, le travail de précision, le travail absorbant, le contact permanent avec le public, etc...

Cet examen a fait apparaître: 56 cas de débilité mentale plus ou moins prononcée et 1 cas d'imbecillité; il a permis le classement des sujets, au point de vue du comportement social, en intravertis : 61, soit 37%, en extravertis : 99, soit 63%. Ils ont été également classés en : émotifs : 20, soit 12%; cyclothymiques : 3, soit 2%; instables : 73, soit 44%; épileptiques et sujets ayant des tendances à l'épilepsie : 27, soit 16%; paranoïaques: 14, soit 8 %; pervers et pervers pervertisseurs : 56, soit 33 %.

D'autre part : 57 enfants ont une attention au dessous de la moyenne, soit 34 %; 67, une mémoire au dessous de la moyenne, soit 41 %; 79, une imagination au dessous de la moyenne, soit 47 %; 84, une intelligence au dessous de la moyenne, soit 50%; et 81, une compréhension au dessous de la moyenne, soit 50 %.

Ce sont donc les contre-indications d'après l'état mental des enfants qui sont les plus nombreuses et les plus importantes. Sur 59 contre-indications, soit 34%, il y a 5 contre-indications d'ordre médical et 54 contre-indications d'ordre psychiatrique.

Examen psycho-professionnel

Avec le matériel du laboratoire de psychotechnique de l'Office départemental d'Orientation Professionnelle du Nord, il a été procédé à l'examen psycho-professionnel des jeunes délinquants.

L'examen sensoriel révèle que : 3 enfants ont une acuité auditive diminuée, soit 2%; 63 enfants ont une acuité visuelle diminuée, soit 38%; 18 enfants ont une vision chromatique plus ou moins défectueuse, soit 10%; enfin, 11 enfants ont une mauvaise appréciation des distances en profondeur ou sensibilité au relief, soit 6,5%.

En raison de l'obstacle créé par le manque de temps et de personnel spécialisé -particulièrement regrettable en orientation professionnelle-, l'examen moteur et psycho-moteur se trouve malheureusement réduit à quelques expériences isolées destinées à mettre en évidence une aptitude spéciale : dextérité, habileté manuelle, etc...

Désirs professionnels des jeunes délinquants

Pour nous résumer, les jeunes délinquants ont exprimé le désir d'entrer dans les professions suivantes:

les 28 filles : 4 dans les métiers du textile (varouleuse, tisse-rande, etc..); 7 dans les métiers de l'aiguille (couturière, lingère, etc..); 3 dans le commerce (vendeuse); 12 dans les services domesti-ques (bonne à tout faire); enfin, 2 jeunes filles n'ont pu exprimer un désir.

les 138 garçons : 19 dans les métiers de l'agriculture (ouvrier de ferme, maraîcher, jardinier, etc..); 1 dans les industries extractives (mineur de houille); 1 dans l'industrie du Livre (typographe); 11 dans les industries textiles (rattacheur, varouleur, fileur, trieur de laine, etc..); 4 dans le travail du vêtement et de la paille (coupeur, tailleur, brossier, etc..); 3 dans l'industrie du cuir (cordonnier); 9 dans le travail du bois (menuisier); 22 dans la métallurgie et le travail des métaux (ajusteur, mécanicien, électricien, etc..); 1 dans le travail des métaux fins (bijoutier); 6 dans le bâtiment (maçon, couvreur, zingueur, etc..); 4 manoeuvres ou coursiers; 3 charretiers; 30 dans le commerce de l'alimentation (boucher, boulanger, tripi-er, tueur, etc..); 2 coiffeurs; 2 employés de commerce; 1 dessinateur; 10 voulaient contracter un engagement soit dans l'armée, soit dans ...

la marine; 5 n'ont pu exprimer un désir; et enfin, 1 voulait être jockey et 1 autre poursuivre des études.

Conseils d'Orientation Professionnelle

Les différents examens : médical, psychiatrique et psychoprofessionnel, que nous avons indiqué plus haut, nous ont permis de conseiller les métiers suivants : pour les 28 filles :

2 dans les industries textiles; 22 dans les métiers de l'aiguille; 1 dans le cartonnage; 1 dans les services domestiques. Les 2 indécises ont été orientées vers la couture. Il y a donc eu 16 avis non-conformes.

pour les 138 garçons: 26 dans les métiers de l'agriculture; 2 dans les industries extractives; 3 dans l'industrie du livre (relieur, typographe); 7 dans les industries textiles; 12 dans le travail du vêtement et de la paille (vannier, brossier, etc.); 7 dans l'industrie du cuir (cordonnier); 9 dans le travail du bois; 19 dans la métallurgie et le travail des métaux; 3 dans le bâtiment; 5 manoeuvres et aides quelconques; 1 charretier; 30 dans le commerce de l'alimentation; 1 coiffeur; 2 vendeurs; 8 pourraient s'engager dans l'armée ou dans la marine; 1 semblait apte à poursuivre des études. Donc il y a eu 40 avis non-conformes.

d) Bulletin d'informations de l'Office :

Comme l'an dernier, nous continuons, chaque mois, la publication des renseignements qui nous sont fournis par le Bureau Universitaire de Statistique, la Ligue de l'Enseignement, l'Office départemental d'Orientation Professionnelle du Nord et ceux qu nous avons pu recueillir nous-mêmes.

Dans notre rapport moral de 1936 nous disions que nous avons pu constater une des influences heureuses de sa publication : de jeunes étudiants, de jeunes diplômés sans emploi, commencent à connaître le chemin de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille, viennent nous demander des renseignements sur les concours annoncés et consulter la documentation que nous avons recueillie à leur intention. Des brochures, des journaux spécialisés donnant : conditions, programmes, épreuves des concours précédents, sont ainsi mis à leur disposition.

Cette influence se fait de plus en plus sentir et les demandes de renseignements, de conseils deviennent de plus en plus nombreuses.

C'est ainsi, pour citer un exemple particulier, que nous avons pu guider vers des stages commerciaux en Suisse des jeunes gens diplômés des écoles supérieures de commerce qui ne savaient vraiment plus vers quelle activité se diriger. Nous sommes d'ailleurs redevables de ces précieuses indications à M. LARCHER, Inspecteur Général des Services d'orientation professionnelle au Ministère de l'Education Nationale, qui ne cesse de témoigner sa bienveillante sympathie en faveur de notre Office.

Aussi nous pensons qu'il y aurait peut-être lieu, si nous en avions les moyens matériels, de développer plus encore cette publication tant au point de vue d'une plus grande diffusion qu'au point de vue d'une documentation plus précise et plus importante.

e) Matériel de laboratoire de psychotechnique :

Cette année, nous avons procédé à l'acquisition du matériel suivant :

- le test de Stenquist pour l'appréciation de l'intelligence mécanique,
- le test d'habileté manuelle,
- l'ériciscope J. Peter, pour le dépistage rapide des enfants atteints de myopie ou d'hypermétropie.

Pour l'année 1938, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser, par avance, à faire l'acquisition des quelques appareils qu'il nous paraîtra utile de posséder, après étude des nouveaux modèles sortant de fabrication, et si le besoin s'en faisait encore sentir.

f) Subvention de l'Etat :

Chaque année, l'Office recevait de la Direction Générale de l'Enseignement Technique, une subvention de 1.500 frs.

Une subvention de 2.000 frs avait été demandée pour 1936. Le Sous Secrétariat d'Etat a accordé 3.000 frs.

Reconnaissant les efforts financiers consentis par l'Administration Municipale pour assurer le fonctionnement d'un Office qui a fait ses preuves et dont l'organisation va servir de type pour la constitution d'offices locaux dans toutes les villes importantes du département du Nord, la Direction Générale de l'Enseignement Technique a décidé d'allouer pour 1937 une subvention de 4.000 frs.

Pour 1938, nous vous proposons de demander le renouvellement d'une subvention de 4.000 frs.

g) Les nouveaux locaux de l'Office :

Tous les services de l'Office sont maintenant centralisés dans les nouveaux locaux que lui a affecté l'Administration Municipale et qui comprennent une salle de Cinéma pourvue de 150 fauteuils confortables et une salle de Psychotechnique et de visites.

Une visite officielle d'inauguration de l'Office a d'ailleurs lieu le Jeudi 4 Novembre 1937 à l'occasion des Journées d'études organisées par l'Office départemental d'Orientation Professionnelle du Nord; elle fut présidée par MM. Charles Saint Venant, député-maire de Lille, et Georges Hardy, recteur de l'Académie de Lille.

POUR CONCLURE

Nous pouvons conclure que les résultats de l'action de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille

...

sont de plus en plus encourageants.

Si nous pouvons mener à bien notre tâche qui est immense, c'est grâce, il faut le reconnaître, d'abord à l'Administration Municipale qui accorde, sans réserves, son appui moral et les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Office, à la Direction Générale de l'Enseignement Technique qui subventionne notre oeuvre, et, ensuite, à la précieuse collaboration qui nous est donnée par les membres de l'Enseignement, des services médicaux et des organismes de statistiques et de régularisation du marché du travail.

Lille le 6 Janvier 1938

Le Directeur,

R. LALLAU.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

DE L'OFFICE MUNICIPAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE LILLE



Procès-verbal

de la réunion du Lundi 16 Janvier 1939



M.M. les Membres de la Commission de Surveillance de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 16 Janvier 1939 à 15 heures 30 sous la présidence de M. Louis MASSON, Député du Nord, Adjoint au Maire de Lille, délégué à l'Enseignement Technique.

Etaient présents: M.M. MASSON, BIAREZ, CAMUS, DEGOUY, DEVERNAY, DRUESNES, DUMOULIN, SIGNORET, Mme ARMAND.

Excusés: M.M. CARON, CHLIQUE, COCARD, GERVOIS, GUILLOTON, HURET, Professeur LECLERCQ, Dr. PARMENTIER, VANDENHENDE, WIART.

M. Masson donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 6 Janvier 1938 qui est adopté sans observations.

Ensuite lecture est donnée du rapport moral du directeur de l'Office pour l'année 1938.

Après avoir donné spécialement un avis favorable aux questions relatives a) à l'acquisition éventuelle de matériel pour le laboratoire de psychotechnique; b) à la demande de subvention de l'Etat; et après avoir entendu les interventions de 1°- M. DUMOULIN qui a) attire l'attention sur le grand nombre d'enfants quittant l'école primaire et restant sans place, b) souligne qu'à côté du problème de la rééducation professionnelle des chômeurs, il y a la question plus importante du chômage des adolescents, c) espère que le Congrès National d'Orientation Professionnelle qui aura lieu à Lille doit pouvoir permettre de préciser la situation et inciter ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures qui s'imposent; 2°- M. l'Adjoint DEVERNAY qui montre qu'un des buts principaux de l'Orientation Professionnelle est de pouvoir faire connaître aux enfants les métiers et professions où il y a pléthore de main d'oeuvre et ceux, au contraire, où il y a pénurie, la Commission, sur la proposition de M. MASSON, adopte le rapport présenté et en fait siennes les conclusions.

La séance est levée à 17 heures.

Le Directeur de l'Office,
Secrétaire de la Commission,

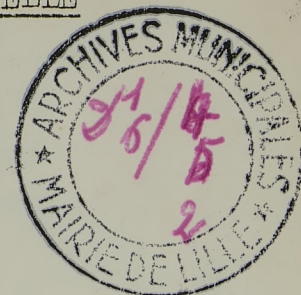
R. LALIAU

VILLE de LILLE

OFFICE MUNICIPAL d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Année 1938

RAPPORT MORAL du DIRECTEUR



A.- Résultats de l'Orientation

Au cours de l'année 1938, l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle a procédé à l'examen de 753 enfants, soit 316 filles et 437 garçons, contre 791 enfants (334 filles et 457 garçons) en 1937.

L'effectif des enfants sortants des écoles primaires étant en 1938 de 1.037 contre 1.008 en 1937, le pourcentage des enfants présentés à l'Office se fixe à 75% contre 78% en 1937.

Voici, ci-dessous, les résultats détaillés de l'Orientation:

	Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Nombre d'enfants orientés..	437		316	
Nombre de contre-indications	126	29 %	89	28 %
Les contre-indications se décomposent en :				
a) c-I d'ordre scolaire.....	40	30 %	28	32 %
b) c-I d'ordre médical.....	75	60 %	55	60 %
c) c-I d'ordre économique....	7	6 %	2	2.2 %
d) c-I d'ordre caractériel....	4	4 %	3	3.4 %
e) c-I d'ordre mental.....	.	.	1	2 %
<u>Professions désirées par les enfants</u>				
Ce choix porte sur les professions comprises dans les groupes suivants (Nomenclature établie par l'Office Central de la Main-d'Oeuvre):				
I.II.- Pêche, Forêts, Agriculture	6	1.5 %	.	.
III.- Industries extractives.
IV. - Industries de l'Alimentation	4	1 %	2	0.7 %
V.- Industries chimiques
VI.- Caoutchouc, papier, carton	1	0.2%	8	2.5 %
VII.- Industries du Livre ..	55	12.5%	11	3.5 %
VIII.- Industries textiles..	3	0.5%	25	8 %
IX.- Vêtement, travail des étoffes, paille, plumes, vannerie, sparterie	9	2 %	114	36 %

X. Cuir et peaux	8	2 %		
XI Industries du Bois	29	7 %		
XII B. Métallurgie, travail .. des métaux.....	195	45 %	I	0,3 %
XIII Travail des métaux fins et pierres précieuses....
XIV Terrassements, construc- tions en pierre	5	1 %	.	.
XV Travail des pierres et terres au feu
XVI Manutention, manoeuvres...	2	0,4 %	2	0,7 %
XVII Transports	9	2 %	.	.
XVIII A. Commerces. Alimentation	29	7 %	4	1,5 %
B. Soins personnels	2	0,4 %	14	4,5 %
XIX - Commerces divers	38	9 %	97	10 %
XX. Professions libérales....	7	1,9 %	2	0,7 %
XXI Services domestiques	2	0,7 %
XXII Emplois administratifs et divers	32	7,5 %	33	10 %
Enfants indécis	3	0,5 %	I	0,3 %

Dans l'expression du désir professionnel, les enfants restent, cette année, dans le même cadre, dans le même horizon professionnel et s'attachent, dans les mêmes proportions, aux groupes de professions les plus représentatifs de la Ville.

Il convient toutefois de souligner que le nombre d'enfants indécis devient de plus en plus minime (0,4 % en moyenne en 1938 contre 1,8 % en moyenne en 1937), ce qui revient à dire que de plus en plus l'Orientation Professionnelle est préparée par l'Ecole Primaire, que de plus en plus les enfants sont amenés à penser à leur avenir professionnel.

Voici le détail des professions choisies par les enfants:

Groupes	GARCONS	FILLES
I.II.	Jardinier 5 Horticulteur I	
III.		
IV.	Confiseur 4	Confiseuse 2
V.		
VI.	Ouvrier en cartonnage ... I	Ouvrière en cartonnage 8
VII.	Imprimeur typographe.....19 Graveur lithographe..... I Compositeur typographe.. 27 Imprimeur lithographe .. 5 Papetier I Relieur 2	Ouvrière d'imprimerie Papetière Relieuse
VIII.	Employé de filature I Fileur I Tisserand I	Bobineuse I Fileuse 20 Tisserande Emballeuse Bambrocheuse Dévideuse

IX.-	Coupeur en confection	4	Fourreuse	I
	Fourreur	I	Couturière	87
	Tailleur d'habits	4	Tapissière	I
			Corsetière	3
			Chemisière	I
			Confectionneuse	II
			Bonnetière	I
			Modiste	7
			Repasseuse	I
			Tricoteuse	I
X.-	Cordonnier	8		
XI.-	Sculpteur sur bois	2		
	Ebéniste	9		
	Menuisier	I5		
	Vernisseur	I		
	Tourneur sur bois	I		
	Modelleur mécanicien	I		
XII B.	Mécanicien	I09	Ouvrière en T.S.F.	I
	Mécanographe	I		
	Rectifieur	I		
	Outilleur	I		
	Electricien	30		
	Ouvrier en T.S.F.	I		
	Traceur en charpente	I		
	Ajusteur	22		
	Tourneur sur métaux	I5		
	Monteur chauffage central ..	I		
	Serrurier	2		
	Traceur en mécanique	I		
	Ferrailleur	I		
	Radiotélégraphiste	I		
	Chaudronnier	I		
	Monteur mécanicien	I		
Soudeur	I			
Métallurgiste	4			
XIII.-				
XIV.-	Maçon	I		
	Marbrier	2		
	Peintre-décorateur	I		
	Sculpteur sur pierre	I		
XV.-				
XVI.-	Coursier	2	Emballeuse	2
XVII.-	Employé chemins fer	4		
	Marin	2		
	Officier marine marchande ..	I		
	Camionneur	I		
	Wattman	I		

XVIII A -	Epicier	2	:	Bouchère	2
	Charcutier	I	:	Epicière	2
	Pâtissier	3	:		
	Boucher	7	:		
	Boulangier	I6	:		
XVIII B -	Coiffeur	2	:	Coiffeuse	I3
			:	Fille de salle	I
XIX.-	Employé de bureau	3I	:	Employée de bureau	27
	Représent ^t commerce	I	:	Sténo dactylo	36
	Comptable	2	:	Comptable	6
	Marchand de marché	I	:	Vendeuse	23
	Garçon de magasin	I	:	Marchande de marché	I
	Négociant	I	:	Magasinière	I
	Marchand de charbon	I	:	Employée de banque	I
			:	Représentant	I
			:	Standardiste	I
XX.-	Dessinateur	4	:	Dessinatrice	I
	Employé pharmacie	I	:	Employée de pharmacie	I
	Calqueur	2	:		
XXI.-			:	Femme de chambre	I
			:	Bonne à tout faire	I
XXII.-	Employé d'adm ^{on}	II	:	Employée d'administration	8
	Instituteur	II	:	Institutrice	I8
	Emploi colonial	I	:	Employée des P.T.T.	5
	Militaire carrière	5	:	Pharmacienne	I
	Aviateur	I	:	Professeur de musique	I
	Géomètre	I	:		
	Musicien	I	:		

Parmi les enfants orientés, il y avait 9 garçons et 6 filles, pupilles de la Nation.

En classant les professions par ordre de préférence personnelle nous obtenons la répartition suivante:

Nombre d'enfants qui se sont définitivement arrêtés à la profession choisie en:

	GARÇONS		FILLES	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Premier lieu	3I0	70 %	2I5	68 %
Deuxième lieu	94	2I %	82	26 %
Troisième lieu	30	9 %	I8	6 %
Nombre d'enfants n'ayant pu fixer leur choix	3	0.5 %	I	0.3 %

En faisant choix d'une profession, les enfants ont été poussés par des mobiles différents :

Ont déclaré s'inspirer de leur goût personnel	364	83 %	257	8I %
Ont déclaré obéir aux suggestions de leurs parents	32	8 %	34	IO %

Ont subi d'autres influences (amis, camarades, etc..)	38	9 %	24	9 %
Indécis	3	0,5 %	1	0,3 %

Cette année également, chaque école a reçu un rapport dans lequel se trouvaient consignées toutes les remarques et observations relevées au cours de l'examen d'orientation de ses élèves et ces appréciations ont été communiquées aux parents intéressés par MMmes les Directrices et MM. les Directeurs des écoles.

Les enfants ayant manifesté l'intention de poursuivre leurs études ont été l'objet d'un examen en vue de la profession à laquelle ils se destinent lors de leur sortie de l'école.

33 enfants, candidats aux bourses d'apprentissage pour les écoles pratiques et pour l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières, ont subi à l'Office l'examen médical et d'orientation professionnelle réclamé par la circulaire ministérielle du 5 Mai 1936.

Contre-indications.

Les contre-indications signalées précédemment se divisent en contre-indications formelles se rapportant à des cas où l'enfant n'a aucune chance de réussir dans la profession choisie, soit à cause d'inaptitudes physiques, intellectuelles, morales ou scolaires, soit en raison de la situation actuelle du marché du travail, et en contre-indications relatives n'imposant pas le rejet du désir exprimé par l'enfant mais nécessitant des conseils, des avertissements, des réserves.

En voici la décomposition :

<u>Contre-indications</u>	Garçons		Filles	
	absolue	relative	absolue	relative
d'ordre médical	14	61	2	53
d'ordre économique	1	6	1	1
d'ordre scolaire	6	34	7	21
d'ordre caractériel	1	3	2	1
d'ordre mental	1
	22	104	12	77
	126		89	

Constatations faites à l'occasion des visites individuelles d'orientation professionnelle.

Les constatations faites l'année dernière ont été renouvelées et multipliées, la recherche des inaptitudes ayant été facilitée par l'achat de nouveaux appareils de laboratoire.

Examen sensoriel : C'est ainsi que l'examen sensoriel fait apparaître que :

129 garçons (soit 30 %) et 95 filles (soit 30 %) ont une acuité visuelle diminuée.

18 garçons (soit 4 %) et 8 filles (soit 2,5 %) ont une acuité auditive diminuée.

10 garçons (soit 2,5 %) (et aucune fille) ont une vision chromatique défectueuse.

Voici quelques autres constatations faites :

a) au point de vue médical

	<u>GARÇONS</u>	<u>FILLES</u>
strabisme convergent	3	3
strabisme divergent	.	I
exophtalmie	.	I
hyperhydrose palmaire	57	86
faiblesse de constitution	I	I
prédisposition à l'anémie	.	2
coxalgie	I	.
scoliose	2	I
tendance à la scoliose	.	5
déformation du thorax	I	.
luxation congénitale hanche droite	.	I
rétraction médius droit	I	.
ostéite	.	I
lordose	I	I
mastoidite droite	I	.
laryngite chronique	I	.
gingivite	.	I
faiblesse des voies respiratoires	.	I
prédispositions aux refroidissements	.	I
rhino-pharyngite	.	I
asthme	3	.
végétations	2	.
entérite chronique	I	.
hernies	I	.
rhumatismes	.	3
hémi-chorée	.	I
kyste	.	I
crises épileptiformes	I	.
ichtyose	I	.
psoriasis	I	.
ectopie testiculaire double	I	.
infantilisme génital	I	.
troubles de la parole	3	.

b) d'ordre caractériel

susceptibilité excessive	.	I
manque total de soins	I.	I
instabilité d'humeur	.	I
combattivité, caractère de meneur	I.	.

c) d'ordre scolaire

retardé scolaire (4 années)	.	I
-----------------------------	---	---

d) d'ordre mental

intelligence insuffisamment développée	.	I
--	---	---

Au sujet de ces constatations, M. le Docteur Dupret, Médecin de l'Office, nous écrit :

...

Du point de vue médical, deux remarques s'imposent.

D'abord, l'acuité visuelle est en diminution sans qu'on ne puisse en déceler la cause.

Il serait souhaitable - comme l'avait préconisé autrefois notre bon camarade LALISSE - qu'un médecin oculiste reçoive les enfants à vue défectueuse qui lui seraient adressés par les médecins-inspecteurs des écoles.

Par contre, il semble que les défauts du squelette et en particulier de la colonne vertébrale soient en régression. Il est possible que l'écriture droite, la correction de l'attitude vicieuse de l'enfant que des pédagogues attribuaient autrefois à l'écriture penchée en soit une cause. Mais nous pensons que nous devons surtout cette diminution de la scoliose à l'éducation physique - introduite dans les écoles - à la correction des attitudes vicieuses de l'enfant par la gymnastique appropriée.

B.- Enquête sur la continuité de l'Orientation Professionnelle

Une enquête a été ouverte, par nos soins, pour vérifier, d'une manière trop rapide, hélas, la suite donnée par les familles aux conseils d'orientation professionnelle.

Elle a porté sur 392 garçons et 264 filles et a donné les résultats suivants :

GARCONS

Nombre d'enquêtes rentrées	392
Enfants ayant quitté Lille	6
Enfants dont les familles ont refusé de fournir les renseignements demandés	I
Enfants continuant leurs études	201
soit : Ecoles primaires élémentaires: I28	
Institut Diderot	61
Ecoles techniques privées.....	2
Ecoles primaires privées	3
Lycée Faidherbe	4
Ecoles spéciales	2
Conservatoire de musique	I
Enfants travaillant	III
Enfants restant à la maison en attendant une place	73

Ce qui nous donne les pourcentages suivants :

Enfants continuant des études	52 %
Enfants travaillant	29 %
Enfants sans place	19 %

Les enfants qui travaillant ont trouvé une place dans les professions suivantes :

I. II.-	: Jardinier	I	
IV.-	: Chocolatier	I	
VII.-	: Imprimeur	7	- Papetier
	Releveur	I	2

.....

VIII	Monteur d'hayons	I	Ouvrier en bâches	I
	Rattacheur	4	Tisserand	I
	Nettoyeur machines	I	Cordier	I
	Tisseur litier	I	Fileur	I
	Metteur de cordes	I		
IX	Tailleur d'habits	2	Coupeur	I
	Brossier	I	Tapissier	I
	Ouvrier en confection	I		
X	Cordonnier	6	Sellier	I
	Ouvrier fab. chaussur.	I		
XI	Ouvrier en carross.	I	Vernisseur	
	Ebéniste		Menuisier	
XIII B	Tôlier	2	Tourneur	3
	Mécanicien	7	Chauffeur de rivets	I
	Ferrailleur	I	Mécanographe	I
	Electricien	I	Chaudronnier	I
	Monteur chauff. cent.	I	Aide-monteur	I
	Garagiste	I	Ajusteur	I
	Métallurgiste	I		
XIV	Maçon	I	Zingueur	I
XV	Encadreur	I		
XVI	Magasinier	2	Manutentionnaire	3
	Coursier	I	Manoeuvre	4
	Chasseur	2		
XVIII A	Boulangier	3	Boucher	3
	Pâtissier	6	Charcutier	I
XIX	Employé de bureau	5	Employé de banque	I
XXI	Dessinateur	I		

En comparant avec les résultats des visites individuelles d'orientation professionnelle, nous constatons :

- Enfants restant à l'école primaire en attendant l'âge d'admission au travail	128, soit 32 %
- Enfants poursuivant des études en vue d'une profession qui n'a pas été déconseillée par l'Office	65 soit 16 %
- Enfants placés dans la profession choisie en 1er lieu et pour laquelle il n'y avait pas de contre-indication	26 soit 6,5 %
- Enfants placés dans la profession choisie lors du passage à l'Office et pour laquelle il y avait contre-indication :	
absolue	0
relative	2 soit 0,5 %
- Enfants n'ayant pu être placés dans la profession choisie en 1er lieu et placés dans une autre pour laquelle il n'y avait pas de contre-indication	61 soit 16 %

- Enfants qui avaient choisi une profession pour laquelle il y avait contre-indication et se sont dirigés vers le groupe de professions conseillé par l'Office 22, soit 6 %
- Enfants voulant travailler et se trouvant actuellement sans place 75; soit 19 %
- Enfants ayant abandonné la profession choisie en 1er lieu et placés dans une autre pour laquelle il y avait contre-indication:
 - absolue 0
 - relative 3, soit 1 %
- Divers 3 %

FILLES

Nombre d'enquêtes rentrées: 264
 Enfants ayant quitté Lille: 9
 Enfants continuant leurs études: 109
 soit : écoles primaires élémentaires: 68
 école primaire supérieure : 17
 école Valentine Labbé: 10
 écoles techniques privées 17

Enfants travaillant: 87
 Enfants restant à la maison en attendant une place 56

Ce qui nous donne les pourcentages suivants:

Enfants continuant des études: 41 %
 Enfants travaillant 34 %
 Enfants sans place 22 %

Les enfants qui travaillent ont trouvé une place dans les professions suivantes:

IV.-	: Chocolatière.....I	Confiseuse9
	: Paqueteuse confiser.2	
VI.-	: Cartonnière2	
VII.-	: Plieuse journaux....I	
VIII.-	: Varouleuse15	Continueuse2
	: Emballeuse I	AssembleuseI
	: Tisserande I	Bobineuse3
	: Fileuse 4	Prépareuse2
	: Cannelière I	
IX.-	: Couturière 6	Confectionneuse18
	: Bonnetière3	Modiste 3
	: Chemisière I	
XVI-	: Coursière I	Manutentionnaire 2
XVIII A	: Serveuse de café . I	Marchande de bobons I
	: Bouchère I	
XIX	: Vendeuse..... 2	

XX - : Employée laboratoire (conditionneuse) I

XXI- : Bonne d'enfant I

En comparant avec les résultats des visites individuelles d'orientation professionnelle, nous constatons :

- Enfants restant à l'école primaire en attendant l'âge d'admission au travail..... 66, soit 25 %
- Enfants poursuivant des études en vue d'une profession qui n'a pas été déconseillée par l'Office 48, soit 18 %
- Enfants placés dans la profession choisie en 1er lieu et pour laquelle il n'y avait pas de contre-indication..... 29, soit 11 %
- Enfants placés dans la profession choisie lors du passage à l'Office et pour laquelle il y avait contre-indication : absolue..... 0
relative I, soit 0,3 %
- Enfants n'ayant pu être placés dans la profession choisie en 1er lieu et placés dans une autre profession pour laquelle il n'y avait pas de contre-indication..... 48, soit 18 %
- Enfants qui avaient choisi une profession pour laquelle il y avait contre-indication et se sont dirigés vers le groupe de professions conseillé par l'Office 7, soit 3 %
- Enfants voulant travailler et se trouvant actuellement sans place..... 56, soit 22 %
- Enfants ayant renoncé à poursuivre des études en vue d'une profession pour laquelle il y avait contre-indication et actuellement sans place 2, soit 0,6 %
- Enfants ayant abandonné la profession choisie en 1er lieu et placés dans une profession pour laquelle il y avait contre-indication absolue 0
relative 3, soit 0,9 %

CONCLUSION DE L'ENQUETE

D'un examen rapide, on peut conclure que :

- a) en général, les enfants ont suivi les conseils de l'Office;
- b) seule, une infime minorité s'est obstinée dans un mauvais choix;
- c) en raison des difficultés du placement, beaucoup trop d'enfants sont sans place (un peu plus du 1/5 de l'effectif arrivant au seuil de la vie professionnelle);
- d) pour les mêmes raisons, sans doute, trop d'enfants encore choisissent des professions n'exigeant aucun apprentissage -coursier, manoeuvre, chasseur, etc..)

Il ne nous semble pas inutile d'insister sur ces questions:

- 1°- le placement de la main d'oeuvre juvénile n'est pas organisé,
- 2°- les moyens d'apprentissage et de perfectionnement professionnel doivent être intensifiés.

Ce sont de très graves problèmes d'ordre économique et d'ordre social qui ne doivent pas laisser insensibles tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre jeunesse comme à l'avenir de notre pays.

C.- Activité de l'Office

Indépendamment des 16 séances de cinéma, l'Office a été ouvert au public pendant 112 jours de l'année, soit:

52 jours, tous les jeudis de 11 h. à midi,

5 jours pour les examens d'orientation professionnelle exigés pour l'attribution des bourses d'apprentissage pour les écoles pratiques,

55 jours pour les visites individuelles d'O.P. des enfants des écoles primaires élémentaires de la Ville.

Etaient présents chaque fois, M. le Docteur DUPRET, Médecin de l'Office, et le Directeur.

Il faut ajouter, qu'en plus de ces jours officiels, les familles viennent constamment, pendant les heures d'ouverture des services de la Mairie, chercher des indications auprès du Directeur qui se met, est-il besoin de le dire, entièrement à leur disposition.

A ce sujet, il convient de préciser que notre service de documentation professionnelle fonctionne normalement et on peut évaluer à 150 au minimum les solliciteurs en quête d'emplois administratifs qui sont venus nous demander des renseignements, de la documentation se rapportant aux professions envisagées. Ils viennent soit de leur propre initiative, soit alertés par les annonces du poste de Radio P.T.T. Nord, soit envoyés par l'Office Départemental de Placement.

a) Contrats d'apprentissage

Le Service a procédé au visa de 77 contrats d'apprentissage dont quelques-uns pour des enfants ayant été orientés par l'Office.

b) Séances de cinéma d'orientation professionnelle.

Des séances cinématographiques pour l'orientation professionnelle ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, Salle du Cinéma de l'Office, du 22 Novembre 1937 au 8 Décembre 1937, à raison de deux séances par jour.

Réservées aux élèves des écoles publiques de Lille appartenant aux classes sortantes, ces séances eurent pour objet: 1°- de faire comprendre aux élèves l'intérêt qu'offre l'Orientation Professionnelle; 2°- d'appliquer, à titre d'exemple, les principes élémentaires de l'Orientation Professionnelle; 3°- de concourir à l'éducation générale en initiant à la technique des professions et des métiers; 4°- de présenter aux jeunes auditeurs la plus profitable, la plus complète et la plus attrayante des leçons de choses.

Grâce au cinéma, une seule séance suffit pour projeter les phases des principales professions masculines ou féminines.

Afin de rendre les explications compréhensibles pour tous, les écoles ont été convoquées par groupes de façon que chaque séance réunisse au maximum cent élèves.

Les films suivants furent passés :

pour les garçons : 1° - La Machine Humaine
2° - Tous les métiers masculins (film d'ensemble)
3° - Deux films de métier.
pour les filles : 1° - La Machine Humaine
2° - Tous les métiers féminins (film d'ensemble)
3° - Deux films de métier.

Un film amusant terminait chaque séance.

Tous les films nous sont prêtés par l'Office du Cinéma Educateur du Nord.

Assistèrent aux séances : 461 filles et 788 garçons ; soit 1.249 enfants.

c) L'Orientation Professionnelle des mineurs délinquants.

Cette année encore, l'Office a été appelé à collaborer à cette œuvre et il a été procédé à l'examen de 102 enfants, soit 86 garçons et 16 filles.

Ces jeunes délinquants, en instance de comparution devant le Tribunal pour enfants, proviennent : 35 de la Prison de Loos, 26 des patronages (Maison Familiale de Marcq, pour les garçons, et Maison du Bon Pasteur, pour les filles) et 41 sont prévenus libres.

20 enfants (rien que des garçons) étaient en possession du Certificat d'études primaires.

Les examens ont fait apparaître 21 contre-indications soit 20 contre-indications d'ordre mental et 1 contre-indication d'ordre physique (débilité motrice).

d) Bulletin d'Informations de l'Office.

Nous continuons, chaque mois, la publication des renseignements qui nous sont fournis par le Centre National de Documentation Professionnelle (Bureau Universitaire de Statistiques et Bureau de documentation professionnelle réunis), l'Office Départemental d'Orientation Professionnelle du Nord et ceux que nous avons pu recueillir nous-mêmes. Nous allons entrer dans la quatrième année d'existence de ce modeste bulletin dont nous avons pu constater l'influence heureuse. De jeunes étudiants, de jeunes diplômés sans emploi, viennent nous demander des renseignements sur les concours annoncés et consulter la documentation que nous avons recueillie à leur intention. Des brochures, des journaux spécialisés donnant : conditions, programmes, épreuves des concours précédents, sont ainsi mis à leur disposition.

Cette influence est croissante, les demandes et les visites toujours plus nombreuses. Aussi nous pensons qu'il y aurait peut être lieu, si nous en avions les moyens matériels, de développer plus encore cette publication tant au point de vue d'une plus grande diffusion qu'au point de vue d'une documentation plus précise et plus importante. Elle gagnerait certainement à être imprimée pour sa présentation et pour sa conservation.

e) Affiche de propagande de l'Office

L'Office a édité une affiche de propagande que nous nous permettons de vous présenter.

f) Matériel du laboratoire de psychotechnique

Pour l'année 1939, nous vous prions de vouloir bien nous autoriser, par avance, à faire l'acquisition des quelques appareils qu'il nous paraîtra utile de posséder, après étude des nouveaux modèles sortant de fabrication, et si le besoin s'en faisait encore sentir.

g) Subvention de l'Etat

EN 1938, nous avons obtenu une subvention de 3.500 Frs.

Pour l'année 1939, nous vous proposons de demander l'octroi d'une subvention de 4.000 Frs en raison de l'activité toujours plus grande de l'Office.

h) Décret du 24 Mai 1938 sur l'Orientation et la Formation professionnelles-

Nous croyons utile de vous rappeler que ce décret rend l'Orientation Professionnelle obligatoire.

Il convient d'attendre la parution des décrets complémentaires annoncés pour la réglementation de cette nouvelle organisation qui devra être effectuée d'ici une période de trois années.

i) 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle.

Sous les auspices de la Ville de Lille, l'Association Générale des Orienteurs de France, qui groupe tous les directeurs d'offices d'orientation professionnelle subventionnés par l'Etat, a décidé de profiter de l'Exposition du Progrès Social dans les 14 départements libérés et recouverts (Lille 1939) pour organiser à LILLE, les 17, 18, 19 Juillet 1939, son 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle.

Ont accepté de faire partie de son Comité d'Honneur: M.M. les Ministres de l'Education Nationale, du Travail, du Commerce, de l'Agriculture, de la Santé Publique, ainsi que de hautes personnalités locales ou régionales.

Le président du Comité d'organisation est M. Maurice PLANQUE Secrétaire Général de la Mairie. Le Commissaire Général est le Directeur de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle.

D'importantes questions seront traitées lors de ce Congrès:

- 1° - L'Orientation Professionnelle et la Famille (Président de séance: M. FONTEGNE, Inspecteur Général de l'Enseignement Technique, Co-Directeur de l'Institut National d'Orientation Professionnelle).
- 2° - La Continuité de l'Orientation Professionnelle (Président de séance: M. LARCHER, Inspecteur Général des Services d'Orientation Professionnelle au Ministère de l'Education Nationale)
- 3° - L'Orientation Professionnelle et la Société Economique (Président de séance: M. POUILLLOT, Inspecteur Divisionnaire)

du Travail et de la Main d'Oeuvre de la Seine.

Nous sommes convaincus que cette grande manifestation en attirant l'attention sur les réalisations de notre ville donnera un essor plus grand à notre oeuvre et sera suivie de résultats tangibles.

j) Exposition du Progrès Social de Lille 1939.

Dans le plan général de l'Exposition du Progrès Social dans les départements libérés et recouverts (Lille 1939), une Classe de l'Orientalion Professionnelle et de la Sélection Professionnelle est prévue.

D'après l'état des pourparlers en cours, nous pensons que cette Classe sera particulièrement réussie.

L'Office de Lille est appelé, bien entendu, à y collaborer d'une façon très active.

POUR CONCLURE :

Nous pouvons conclure que les résultats de l'action de l'Office Municipal d'Orientalion Professionnelle de Lille sont encourageants et nous incitent à persévérer.

Si nous pouvons mener à bien notre tâche qui est immense, c'est grâce, il faut le reconnaître, d'abord, à l'Administration Municipale qui accorde, sans réserves, son appui moral et les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Office, à la Direction Générale de l'Enseignement Technique qui subventionne notre oeuvre, et, ensuite, à la précieuse collaboration qui nous est donnée par les membres de l'Enseignement, des services médicaux et des organismes de statistiques et de régularisation du marché du travail.

Qu'il nous soit tout de même permis d'ajouter que le rôle d'un office d'orientation professionnelle est encore beaucoup plus important et qu'à notre avis, c'est autour de cet organisme que doit s'accomplir la grande tâche de redressement économique, social et éducatif.

Un office d'orientation professionnelle devrait pouvoir s'occuper de :

- 1°- la pré-orientation professionnelle,
- 2°- l'orientation professionnelle de tous les enfants arrivant au terme de la scolarité,
- 3°- la continuité de l'orientation professionnelle, c'est à dire la protection de l'avenir professionnel de la jeunesse; patronages d'apprentis, d'étudiants, foyers, placement de la main d'oeuvre juvénile, etc..
- 4°- l'orientation professionnelle de ceux qui n'ont pu être employés à leur sortie de l'école ou, s'il y a lieu, la réorientation des jeunes apprentis en chômage,
- 5°- l'orientation professionnelle de ceux- jeunes gens ou adultes - qui n'ont jamais fait l'objet d'une formation méthodique en vue d'une profession déterminée,
- 6°- concourir à leur éducation professionnelle,
- 7°- la rééducation professionnelle de ceux qui ne trouvent plus et ne trouveront désormais que difficilement du travail dans leur profession,
- 8°- l'orientation professionnelle des mineurs délinquants en vue de leur récupération pour la Société,
- 9°- l'examen des jeunes gens sollicitant les conseils

d'un dispensaire d'éducation physique (il y a des dispensaires d'hygiène sociale, etc. . . . pourquoi n'y aurait-il pas des dispensaires d'éducation physique où les jeunes gens recevraient des conseils quant à l'éducation physique appropriée à leur construction et à leur profession.

10°.- la sélection psycho-professionnelle de différentes spécialités (aviation, conduite d'engins rapides, emplois spéciaux, etc.)

11°.- la documentation professionnelle et scolaire

12°.- etc.etc.....

Nous souhaitons que s'amorcent les réalisations de ces problèmes importants et plus particulièrement ceux visant la jeunesse, problèmes qui mettent en péril l'avenir de tous.

Lille le 16 Janvier 1939

Le Directeur,

R. LALLAU,

COMMISSION de l'INSTRUCTION PUBLIQUE,

des BEAUX-ARTS et des SPORTS

Réunion du 21 Mars 1939

La Commission prend acte .

signé: VANDENHENDE

Conseil d'Administration
Réunion du 5. FEV. 1940
M. PLANQUE



Commission de Surveillance de l'Office Municipal

d'Orientation Professionnelle

Réunion du II Janvier 1940



Procès-verbal

M.M. les Membres de la Commission de surveillance de l'Office Municipal d'Orientation professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville le jeudi II Janvier 1940 à 15 heures, sous la présidence de M. Louis Masson, Député du Nord, Adjoint au Maire de Lille, délégué à l'enseignement technique.

Etaient présents : M.M. Masson, adjoint au maire; Camus, directeur de la Section Technique de l'Institut Diderot; Cocard, membre du Syndicat des Fonderies de Cuivre de Lille; Degouy, représentant des Mutilés; Devernay, adjoint au maire; Piton, Inspecteur divisionnaire du Travail; Vandenhende, chef de la 4^e Direction; Wiart, président du Syndicat de l'Ameublement;

excusés : ~~Mme~~ Armand, Directrice de l'Ecole Valentine Labbé; M.M. Biarez, membre de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs; Druenes, Inspecteur Départemental de l'Enseignement Technique; Dumoulin, Secrétaire administratif de l'Union Locale des Syndicats Ouvriers; Caron, Inspecteur d'Académie adjoint; Chlique, Inspecteur Primaire; Guilloton, Secrétaire de la Bourse du Travail; Huret, secrétaire du Syndicat des Ouvriers en confection; le Professeur Leclercq; le Docteur Parmentier.

M. Vandenhende, Directeur de la 4^e Direction, remplace M. Lallau, Directeur de l'Office, mobilisé.

Le procès-verbal de la réunion du 16 Janvier 1939 est lu et adopté sans observations.

Le rapport moral du Directeur de l'Office, pour l'année 1939, avait été adressé avant la réunion à tous les membres de la Commission. Il a donc pu être examiné avec la plus grande attention. Il n'en est donc pas donné lecture.

Après avoir entendu les interventions de : 1°- M.M. Camus et Devernay, sur l'heureuse initiative de l'envoi du rapport moral du Directeur avant la réunion; 2°- de M. Wiart sur les services rendus par le bulletin de l'Office et sur les avantages sérieux que présentent les ateliers écoles; 3°- de M. Piton, sur la

nécessité de tenir compte du marché du Travail, d'orienter, dès à présent, les enfants sur les métiers abandonnés actuellement, mais dont la reprise est certaine après la guerre, la commission sur la proposition de M. l'Adjoint Masson, a) adopte le rapport présenté; b) en fait siennes les conclusions; c) se rallie aux vœux émis par le 2^e Congrès National d'Orientalion professionnelle.

Le Directeur,

VANDENHENDE.

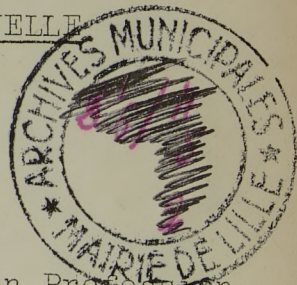


VILLE de LILLE

OFFICE MUNICIPAL d'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

ANNEE 1939

RAPPORT MORAL du DIRECTEUR



A.- Résultats de l'Orientation.

Au cours de l'année 1939, l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle a procédé à l'examen de 739 enfants, soit 322 filles et 417 garçons, contre 753 enfants (316 filles et 437 garçons) en 1938.

L'effectif des enfants sortants des écoles primaires étant en 1939 de 1.054 contre 1.037 en 1938, le pourcentage des enfants présentés à l'Office se fixe à 74 % contre 75 % en 1938.

Avant de vous donner ci-dessous les résultats détaillés de l'Orientation, précisons qu'ainsi l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille a examiné 9.214 enfants depuis sa création en 1922.

	GARÇONS		FILLES	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Nombre d'enfants orientés :	417		322	
Nombre de contre-indications :	143	34 %	92	28,5 %
Les contre-indications se décomposent en contre-indications :				
a) d'ordre scolaire :	42	29 %	28	30 %
b) d'ordre médical :	69	48 %	54	60 %
c) d'ordre économique :	10	7 %	2	2 %
d) d'ordre caractériel :	22	16 %	8	8 %
e) d'ordre mental :
<u>Professions désirées par les enfants :</u>				
(Ce choix porte sur les professions comprises dans les groupes suivants : Nomenclature établie par l'Office Central de la Main d'Oeuvre).				
I.II.- Pêche, Forêts, Agriculture :	4	1 %	.	.
III.- Industries extractives :
IV.- Industries de l'Alimentation :	2	0.5%	2	0.7 %
V.- Industries chimiques :
VI.- Caoutchouc, papier, carton :
VII.- Industries du Livre :	38	9 %	7	2 %
VIII.- Industries textiles :	6	1.4%	32	10 %
IX.- Vêtement, travail des étoffes, paille, plumes, vannerie, sparterie :	3	0.7%	112	35 %
X.- Cuirs et peaux :	5	1.2%	.	.
XI.- Industries du Bois :	25	6 %	.	.
XII b.- Métallurgie, travail des métaux :	211	50 %	1	0.3 %
XIII.- Travail des métaux fins et pierres précieuses :

	GARÇONS		FILLES	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
XIV.- Terrassement, constructions en pierre:	7	1.7 %	.	.
XV.- Travail des pierres et terres au feu:
XVI.- Manutention, manoeuvres :	2	0.5 %	.	.
XVII.- Transports :	10	2.5 %	1	0.3 %
XVIII a.-Commerces;Alimentation	20	5 %	2	0.7 %
XVIII b.-Soins personnels :	2	0.5 %	20	6.5 %
XIX.- Commerces divers :	33	8 %	104	35 %
XX.- Professions libérales :	12	3 %	1	0.3 %
XXI.- Services domestiques :	.	.	2	0.7 %
Hors classification: Emplois administratifs et divers :	35	8.5 %	35	11 %
Enfants indécis :	2	0.5 %	3	1 %

Dans l'expression du désir professionnel, les enfants restent, cette année, dans le même horizon professionnel et s'attachent, dans les mêmes proportions, aux groupes de professions les plus représentatifs de la Ville. Voici le détail des professions choisies par les enfants :

Groupes	GARÇONS		FILLES	
I, II.	:Jardinier :	1	:Confiseuse :	1
	:Horticulteur :	1	:Chocolatière :	1
	:Ouvrier agricole :	2		
III.				
IV.	:Confiseur	2		
V.				
VI.				
VII.	:Imprimeur typographe:	16	:Ouvrière d'imprimerie:	2
	:Graveur lithographe :	3	:Papetière:	4
	:Compositeur typographe:	15	:Plieuse de journaux :	1
	:Linotypiste:	1		
	:Imprimeur lithographe:	2		
	:Photographe :	1		
VIII.	:Ouvrier de filature:	2	:Ouvrière de tissage:	5
	:Ouvrier tisserand:	2	:Ouvrière de filature :	21
	:Rattacheur:	1	:Tisserande :	1
	:Varouleur:	1	:Bambrocheuse :	1
			:Assembleuse :	1
			:Canetière :	1
			:Rattacheuse :	1
			:Employée laboratoire textile	1
IX.	:Coupeur en confection :	3	:Blanchisseuse	1
			:Coupeuse en confection :	2
			:Stoppeuse :	1
			:Fourreuse :	1
			:Couturière :	68

Groupes	GARCONS	FILLES
IX (Suite)		Corsetière I Confectionneuse 26 Bonnetière 2 Modiste 8 Repasseuse I Tricoteuse I
X.-	Sellier-garnisseur I Cordonnier 4	
XI.-	Sculpteur sur bois I Ebéniste 2 Menuisier 20 Vernisseur I Modeleur-mécanicien I	
XII b.-	Mécanicien 129 Mouleur I Chauffeur de rivets I Tôlier 2 Electricien 27 Monteur charpent.métall. I Ajusteur 32 Tourneur sur métaux 15 Monteur chauffage central I Traceur en mécanique I Métallurgiste I	Ouvrière en T.S.F. I
XIII.-		
XIV.-	Plâtrier I Couvreur I Peintre en bâtiments 4 Statuaire I	
XV.-		
XVI.-	Emballeur I Coursier I	
XVII.-	Employé de chemin de fer 4 Marin 2 Aviateur 2 Livreur I Employé de tramways I	Marinière I
XVIII a.-	Cuisinier 2 Marchand de légumes I Charcutier I Pâtissier 2 Boucher 6 Boulangier 8	Bouchère 2
XVIII b.-	Coiffeur 2	Coiffeuse 15 Jardinière d'enfants 3 Infirmière 2

Groupes	GARCONS	FILLES
XIX.-	Employé de bureau 19	Employée de bureau 29
	Représentant de commerce 1	Sténo-dactylographe 45
	Comptable 7	Comptable 4
	Marchand forain 1	Vendeuse 18
	Marchand de charbon 1	Employée de librairie 1
	Employé de banque 4	Commerçante 6
		Secrétaire commercial 1
XX.-	Dessinateur 11	Dessinatrice 1
	Calqueur 1	
XXI.-		Bonne à tout faire 2
Hors clas- sification	Employé d'administration 16	Employée d'administration 9
	Instituteur 5	Institutrice 21
	Militaire de carrière 11	Journaliste 1
	Gendarme 1	Herboriste 1
	Musicien 2	Professeur de musique 1
		Assistante Sociale 1
		Danseuse fantaisiste 1

Parmi les enfants orientés, il y avait 4 garçons et 7 filles, pupilles de la Nation, et 1 fille, pupille de l'Assistance Publique.

En classant, les professions par ordre de préférence personnelle, nous obtenons la répartition suivante :

- Nombre d'enfants qui se sont définitivement arrêtés à la profession choisie en :

- a) premier lieu
- b) second lieu
- c) troisième lieu

GARCONS		FILLES	
Nombre	Pourcent.	Nombre	Pourcent.
367	88 %	282	88 %
38	9 %	27	8 %
12	3 %	13	4 %

En faisant choix d'une profession, les enfants ont été poussés par des mobiles différents :

- ont déclaré s'inspirer de leur goût personnel
- ont déclaré obéir aux suggestions de leurs parents
- ont subi d'autres influences (amis, camarades, etc..)

GARCONS		FILLES	
Nombre	Pourcent.	Nombre	Pourcent.
317	76 %	249	78 %
89	21 %	69	21 %
11	3 %	4	1 %

Comme chaque année, chaque école a reçu un rapport dans lequel se trouvaient consignées toutes les remarques et observations relevées au cours de l'examen d'orientation de ses élèves et ces appréciations ont été communiquées aux parents intéressés par Mmes les Directrices et MM. les Directeurs des écoles.

Les enfants ayant manifesté l'intention de poursuivre

leurs études ont été l'objet d'un examen en vue de la profession à laquelle ils se destinent lors de leur sortie de l'école.

23 enfants, candidats aux bourses d'apprentissage pour les écoles pratiques ont subi à l'Office l'examen médical et d'orientation professionnelle prescrit par la Circulaire Ministérielle du 5 Mai 1936.

Contre-indications

Les contre-indications signalées précédemment se divisent en contre-indications absolues se rapportant à des cas où l'enfant n'a aucune chance de réussir dans la profession choisie, soit à cause d'inaptitudes physiques, intellectuelles, morales ou scolaires, soit en raison de la situation actuelle du marché du travail, et en contre-indications relatives n'imposant pas le rejet du désir exprimé par l'enfant, mais nécessitant des conseils, des avertissements, des réserves.

En voici la décomposition :

Contre-indications :	GARÇONS		FILLES	
	Absolue	Relative	Absolue	Relative
d'ordre médical	13	56	3	51
d'ordre économique	3	7	1	1
d'ordre scolaire	6	36	3	25
d'ordre caractériel	"	22	4	4
d'ordre mental	"	"	"	"
	<u>22</u>	<u>121</u>	<u>11</u>	<u>81</u>
	-----143-----		-----92-----	

Constatations faites à l'occasion des visites individuelles d'orientation professionnelle.

Les constatations faites l'année dernière ont été renouvelées et multipliées, la recherche des inaptitudes étant facilitée par la belle installation de notre laboratoire.

Examen sensoriel :

C'est ainsi que l'examen sensoriel fait apparaître que :

- 119 garçons, soit 28 % et 118 filles, soit 36 %, ont une acuité visuelle diminuée,
- 12 garçons, soit 3 % et 14 filles, soit 4 %, ont une acuité auditive diminuée,
- 7 garçons, soit 2 % (et aucune fille), ont une vision chromatique défectueuse.

Voici quelques autres constatations faites :

a) au point de vue médical	GARÇONS	FILLES
- strabisme	7	4
- bléphorite	1
- bléphéro-conjonctivite	1
- otorrhée	1	.
- hyperhydrose palmaire	28	63

	GARCONS	FILLES
- faiblesse de constitution	2	I
- petite taille	5	.
- scoliose	I	.
- tendance à la scoliose	7
- amygdalite	I
- gengivite	2
- défauts cardiaques	I	3
- prédisposition aux refroidissements	I	.
- asthme	2	.
- végétations	6	I
- troubles entéritiques	I	.
- hernies	I	.
- sujet aux syncopes	I	.
- crises épileptiformes	2	.
- ichtyose	I	.
- exzéma chronique de la face	I	.
- ectopie testiculaire droite	I	.
- éventration (suite opération appendicite) ...	I	.
- troubles de la parole	4	3
 b) <u>d'ordre caractériel</u>		
- esprit d'indépendance	I	.
- timidité excessive	I	.
- caractère difficile	2	I
- irritabilité	I	.
- manque total de soins	9	3
- instabilité d'humeur	I	2
- insociabilité	I	.
- brutalité	I	.
- hypocrisie	I	.
- paresse	I	2
- impulsivité	I	.
- émotivité	I
- kleptomanie	I	.
 c) <u>d'ordre scolaire</u>		
 d) <u>d'ordre mental</u>		
- intelligence insuffisamment développée	I	I

B.- Enquête sur la continuité de l'Orientation Professionnelle

Chaque année, une enquête est ouverte par nos soins, pour vérifier la suite donnée par les familles aux conseils d'orientation professionnelle. Cette année, en raison des événements et de la mobilisation du Directeur, cette opération n'a pu avoir lieu.

C.- Activité de l'Office

L'Office a été ouvert au public, sur rendez-vous, pendant 114 jours de l'année, soit:

- tous les jeudis, de 11 h. à midi,
- 4 jours pour les examens d'orientation professionnelle exigés pour

l'attribution des bourses d'apprentissage pour les écoles pratiques,
- 58 jours pour les visites individuelles d'O.P. des enfants des écoles primaires élémentaires de la Ville.

Etaient présents chaque fois, M. le Docteur Dupret, Médecin de l'Office, et le Directeur.

Il faut ajouter, qu'en plus de ces jours officiels et des demandes de renseignements par correspondance toujours plus nombreuses, les familles viennent constamment, pendant les heures d'ouverture des services de la Mairie, chercher des indications auprès du Directeur qui se met, est-il besoin de le dire, entièrement à leur disposition. Ce service de documentation professionnelle est vivement contrarié par l'occupation des locaux de l'Office, depuis la mobilisation du Directeur, par les services de la Défense Passive qui ont en fait un dortoir et un corps de garde d'infirmières. Nos locaux sont d'ailleurs toujours occupés.

Signalons, enfin, que dans le but de laisser aux enfants le bénéfice de nos services, malgré les événements présents, l'Administration Municipale a désigné M. le Docteur Fichelle pour remplacer provisoirement M. le Docteur Dupret, mobilisé.

a) Contrats d'apprentissage

Le Service a procédé au visa de 77 contrats d'apprentissage dont quelques uns pour des enfants ayant été orientés par l'Office.

b) L'Orientation Professionnelle des mineurs délinquants

Cette année encore, l'Office a été appelé à collaborer à cette oeuvre et il a été procédé à l'examen de 88 "enfants de justice", soit 83 garçons et 5 filles.

Ces jeunes délinquants, en instance de comparution devant le Tribunal pour enfants, proviennent :

- 37 de la Prison de Loos,
- 26 des patronages (Maison Familiale de Marcq, pour les garçons, et Maison du Bon Pasteur, pour les filles)
- 25 prévenus libres.

18 enfants (rien que des garçons) étaient en possession du Certificats d'Etudes primaires.

Les examens ont fait apparaître 21 contre-indications, soit 19 contre-indications d'ordre mental et 2 contre-indications d'ordre physique.

Au point de vue de leur comportement social, ces sujets se classent en :

- intravertis 9
- extravertis 79

Le service psychiatrique les a réparti ensuite en :

- émotif 7
- cyclothymique 1
- instable 29
- épileptique 6
- paranoïaque
- pervers, pervers pervertisseur, pervers sexuel, etc..... 24

Sont signalés comme :

ayant une <u>attention</u> au dessous de la moyenne	:	29	enfants
" " <u>mémoire</u> " " " "	:	29	"
" " <u>imagination</u> " " " "	:	30	"
" " <u>intelligence</u> " " " "	:	30	"
" " <u>compréhension</u> " " " "	:	30	"

Il a été conseillé à ces enfants d'éviter les métiers exigeant :

- le travail en équipe	43	enfants
- le travail calme		
- le travail actif	5	enfants
- le maniement d'instruments dangereux	64	"
- le travail de précision	30	"
- le travail absorbant	17	"
- le contact permanent avec le public	45	"

Les observations ci-dessous énumérées ont été faites à l'occasion de ces consultations :

a) au point de vue physique :

- troubles de la parole	I
- hyperthyroïdien	I
- infirme membre inférieur droit	I
- débilite motrice	I
- débilite physique	2
- signes de myscoedeme	I
- acuité visuelle diminuée	6
- acuité auditive diminuée	I
- asymétrie faciale	I
- strabisme	2

b) au point de vue psychiatrique :

- débilite mentale	29
- troubles de caractère	16
- suggestibilité	12
- perversité	3
- propension au vagabondage	I
- névropathe	I
- sens moral diminué	2
- mythomane	3
- irritabilité	4
- impulsivité	3
- inémotivité	2
- émotivité concentrée	3
- penchants naturels trop bridés	I
- tendances aux fugues	2
- ralentissement de l'activité psychique	I
- hérédité chargée	2
- récriminateur aigri	I
- maniérisme	I
- rééducation difficile	I
- batailleur, fanfaron	I
- intelligence fruste, idéation lente ..	I
- hypersexualité	I

Depuis le 19 Mai 1936, date de notre collaboration à cette oeuvre, 356 " enfants de justice " ont été ainsi examinés.

c) Bulletin d'informations de l'Office

Nous avons continué, chaque mois, jusqu'à la mobilisation générale, la publication des renseignements qui nous étaient fournis par le Centre National de Documentation Professionnelle (Bureau Universitaire de Statistique et Bureau de Documentation Professionnelle réunis), l'Office Départemental d'Orientation Professionnelle du Nord et ceux que nous pouvions recueillir nous-mêmes. Nous étions dans la quatrième année d'existence de ce modeste bulletin dont nous avons pu constater l'influence heureuse.

Cette publication est malheureusement suspendue, à l'heure actuelle, nos sources d'informations étant taries.

Néanmoins, de jeunes étudiants, de jeunes diplômés sans emploi, continuent à venir nous demander des renseignements sur les carrières qui leur sont accessibles et consultent la documentation que nous avons recueillie à leur intention. Des brochures, des journaux spécialisés donnant : conditions, programmes, épreuves des concours précédents sont ainsi mis à leur disposition.

d) Matériel du laboratoire de psychotechnique

Nous n'avons acheté aucun appareil en 1939. Pour l'année 1940 nous vous prions de vouloir bien nous autoriser, par avance, à faire l'acquisition des quelques appareils qu'il nous paraîtrait utile de posséder, après étude des nouveaux modèles sortant de fabrication, et si le besoin s'en faisait encore sentir.

e) Subvention de l'Etat

En 1938, nous avons obtenu une subvention de l'Etat de 3.500 frs.

Pour l'année 1940, nous vous proposons de demander l'octroi d'une subvention de 4.000 frs.

f) 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle

Nous vous avons avisé, en temps utile, de la tenue à Lille, les 17, 18, 19 Juillet 1939, du 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle organisé par l'Association Générale des Orienteurs de France sous les auspices de la Ville de Lille.

Cette grande manifestation a remporté le plus vif succès et nous croyons utile de vous donner connaissance des voeux qui furent émis comme conclusions des travaux.

Voeux

Tère Commission : " L'Orientation Professionnelle et la Famille "

1er voeu : Le 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle réuni en Assemblée plénière à Lille le 19 Juillet 1939,

reconnaisant que l'Orientation Professionnelle est une oeuvre de collaboration entre tous ceux qui s'occupent par fonction ou par intérêt, de l'enfant, et plaçant parmi eux, au premier plan, les parents,

EMET LE VOEU :

Qu'une campagne méthodique soit entreprise par les services

d'orientation professionnelle pour persuader les familles que cette collaboration est un des éléments principaux d'une bonne orientation et charge l'Association Générale des Orienteurs de France de rédiger à cet effet et de diffuser, dans un délai aussi court que possible, un appel aux familles françaises en même temps qu'un essai de guise des observations utiles à la future orientation de leurs enfants.

2ème voeu : Le 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle réuni en Assemblée plénière à Lille le 19 Juillet 1939,

considérant le rôle que les Services Sociaux jouent auprès des familles et estimant nécessaire une étroite collaboration entre l'Orientation Professionnelle et ces Services,

EMET LE VOEU :

1°- Que chaque Service d'Orientation Professionnelle puisse disposer d'une ou de plusieurs assistantes sociales spécialisées dans les questions d'orientation professionnelle et chargées d'établir le lien entre la famille, l'Ecole et l'Orientation Professionnelle.

2°- Que tous les Services Sociaux : scolaires, industriels, commerciaux etc.. collaborent effectivement avec les services d'orientation professionnelle.

2ème Commission : "La Continuité de l'Orientation Professionnelle"

Le 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle réuni en Assemblée plénière à Lille le 19 Juillet 1939,

considérant que l'Orientation Professionnelle est l'adaptation progressive et suivie de l'enfant à la profession,

qu'il importe, en conséquence, de suivre l'élève ou l'apprenti, après le conseil d'orientation jusqu'à ce qu'il ait atteint le but qu'il se proposait,

qu'il est nécessaire, en outre, de corriger, de redresser ou de modifier l'orientation chaque fois que la réussite n'aura pas confirmé le premier pronostic,

que cette modification du conseil initial ne peut être faite que par un orienteur technicien et doit intervenir, s'il y a lieu, à un âge où l'adolescent peut encore se reclasser,

que les établissements scolaires du 1er et du 2ème degrés, les Cours Professionnels, les Médecins, les Services Sociaux, les Industriels, Commerçants, Agriculteurs et Artisans, tous les organismes qui s'intéressent à l'adolescence et généralement toute personne ayant qualité pour s'occuper de la formation professionnelle, peuvent et doivent apporter leur concours aux services d'orientation professionnelle, pour assurer la continuité de l'orientation des jeunes gens,

EMET LE VOEU : 1°- Que les pouvoirs publics insèrent la notion de continuité de l'Orientation Professionnelle dans la réglementation qui fait l'objet des décrets pris en application du décret-loi du 24 Mai 1938

2°- Que les Ecoles du 2ème degré et plus particulièrement les établissements d'enseignement technique ainsi que les Cours Professionnels, soient invités à établir une liaison avec les services d'orientation professionnelle en vue de l'orientation méthodique de leurs élèves.

3°- Que les pouvoirs publics incitent les Services Sociaux, les groupements professionnels, les organismes s'intéressant à l'adolescence et généralement toute personne ayant qualité pour s'occuper de l'apprentissage, à signaler à l'Orientation Professionnelle, les adolescents dont la formation professionnelle s'avère difficile ou compromise,

4°- Qu'il soit fait un appel pressant à la bonne volonté des intéressés pour la mise en oeuvre de ces collaborations diverses.

3ème Commission : "L'Orientation Professionnelle et la Situation Economique."

Le 2ème Congrès National d'Orientation Professionnelle réuni en Assemblée plénière à Lille le 19 Juillet 1939,

considérant que l'Orientation Professionnelle, comme nombre de congrès l'ont déjà exprimé, doit suivre attentivement les fluctuations de la situation économique qu'elle est obligée de bien connaître pour que les conseils qu'elle donne puisse être suivis de réalisations concrètes,

que la documentation professionnelle, méthodiquement organisée et diffusée dans les offices, peut apporter des renseignements des précisions particulièrement utiles aux orienteurs,

que les services publics de placement, les chambres de commerce, de métiers, d'agriculture, les groupements professionnels sont particulièrement qualifiés pour apporter leur contribution à la constitution de cette documentation professionnelle,

EMET LE VOEU : 1°- Que les pouvoirs publics entreprennent, avec le concours de l'Association Générale des Orienteurs de France, en vue de l'Orientation Professionnelle, une enquête ayant pour but une étude approfondie de la situation économique,

2°- Que l'Orientation Professionnelle, du fait des difficultés économiques croissantes, évite d'engager les jeunes gens dans des spécialités étroites, en conseillant, autant que les débouchés le permettent, l'apprentissage des professions de base qui ouvrent aux adolescents des possibilités diverses de spécialisation et de réadaptation,

3°- Qu'une étude soit entreprise régionalement, en tenant compte des nécessités locales, pour définir les professions de base et préciser les spécialités qui leur sont connexes.

Nous espérons qu'il vous plaira de vous rallier unanimement à ces voeux dont la réalisation ne sera pas, souhaitons-le, trop freinée par les éléments actuels.

g) Exposition du Progrès Social de Lille 1939

Dans le plan général de l'Exposition du Progrès Social dans les départements libérés et recouverts (Lille 1939), une Classe "Orientation et Sélection professionnelles" avait été prévue.

L'Office de Lille a été appelé, bien entendu, à y collaborer d'une façon très active; c'est d'ailleurs sur nos directives que la Classe a été organisée.

La Classe "Orientation et Sélection professionnelles" a remporté un vif succès, non seulement auprès des spécialistes, mais aussi auprès du grand public, et c'est une satisfaction qu'il nous a été personnellement agréable de faire.

POUR CONCLURE :

Comme chaque année, nous pouvons conclure que les résultats de l'action de l'Office Municipal d'Orientation Professionnelle de Lille sont encourageants et nous incitent à persévérer.

Si nous pouvons mener à bien notre tâche qui est immense et délicate, c'est grâce, il faut le reconnaître, d'abord, à l'Administration Municipale qui accorde, sans réserves, son appui moral et les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Office, à la Direction Générale de l'Enseignement Technique qui subventionne notre oeuvre, et, ensuite, à la précieuse collaboration qui nous est donnée par les membres de l'Enseignement, des services médicaux et des organismes de statistique et de régularisation du marché du travail.

Lille, le 11 Janvier 1940

Le Directeur,

R. LALLAU